



Etude sur l'égalité des femmes et des hommes au Luxembourg 2014

Rapport d'étude du 9 janvier 2015

INTRODUCTION : Méthodologie	3
CHAPITRE 1 : Le ministère de l’Egalité des chances et ses activités	4
• La notoriété du ministère en charge de l’égalité femmes/hommes	4
• La notoriété de Madame la Ministre de l’Egalité des chances	6
• Connaissance des activités et des champs d’action du MEGA	7
CHAPITRE 2 : La perception de la situation actuelle en matière d’égalité	9
• Première impression	9
• Perception générale de l’état actuel en matière d’égalité	12
• Perception de l’égalité dans différents domaines	14
• Qui devrait s’occuper des inégalités ?	21
• L’évolution vers une société égalitaire	23
CHAPITRE 3 : Perception de la propre situation en tant femme ou homme	24
• Personnellement avantagé ou désavantagé ?	24
• Travaux domestiques au sein du ménage	27
• Education des enfants	29
CHAPITRE 4 : Analyse de facteurs pouvant influencer l’évolution sociétale ...	31
• Les familles	31
• Les écoles	32
• Les médias	32
• Les publicités	33
• Les quatre facteurs	34
CHAPITRE 5 : Opinions personnelles par rapport à l’égalité	36
• Résultats séparés des différents items 2014	36
• Evolution des différents items dans le temps	37
• L’indice d’égalité	39
CHAPITRE 6 : Les opinions sur les quotas	45
• Connaissance du système des quotas	45
• Les quotas dans les Conseils d’administration	46
• Les quotas pour les postes de décision auprès de l’Etat	47
• Les quotas pour les listes de candidats aux élections politiques	49
RESUME : les principaux résultats	51

INTRODUCTION : Méthodologie

La présente étude s'inscrit dans la continuité des études réalisées en 2006, 2008, 2010 et 2012. Plusieurs questions ont été posées de manière invariable lors de tous ces sondages, de manière à ce que la série d'études puisse être considérée comme un monitoring biannuel des perceptions et avis par rapport à l'égalité des femmes et des hommes. Lors de chaque étude, certaines questions ont été rajoutées aux questions de monitoring, pour sonder spécifiquement certains aspects de l'égalité.

A chaque édition de l'étude, un échantillon de 500 personnes ont été interrogées par téléphone (méthode CATI) entre le 22 septembre et le 2 octobre 2014 par l'institut de recherches sociales TNS-ILRES. L'échantillon est représentatif pour la population du Grand-Duché de Luxembourg à partir de 15 ans. Une pondération a été faite selon l'âge, le sexe, l'activité professionnelle, la nationalité et la région d'habitation, de manière à refléter au mieux la composition de la population du pays.

L'échantillon de 500 personnes implique que l'intervalle de confiance est de +/- 3,5 % avec une probabilité de 95 %. En d'autres termes, pour un résultat mesuré de 50 % des répondants, on peut dire que la situation réelle au niveau de l'univers se situe entre 46,5 % et 53,5 %, avec une probabilité de 95 %. Des différences inférieures à 3,5 % ne sont pas statistiquement significatives et doivent être interprétées avec prudence. Cet intervalle de confiance s'agrandit si l'on ne considère qu'une partie des répondants (p. ex. en analysant les résultats par sexe, par catégorie d'âge etc.).

Fiche technique de l'étude

- méthode de l'étude :
enquête téléphonique CATI (computer assisted telephone interview)
omnibus (en combinaison avec d'autres sujets)
- période d'enquête :
du 22 septembre au 2 octobre 2014,
comparaisons avec février 2006, mars 2006, mars 2008 et septembre 2010,
novembre 2012.
- échantillon :
506 personnes représentatives de la population résidente du Luxembourg
à partir de 15 ans
échantillonnage par random dialing
quotas / pondérations selon âge, sexe, activité, nationalité, région
intervalle de confiance (probabilité de 95 %) : +/- 3,5 %



Le questionnaire de la présente étude a été élaboré par COMED en collaboration avec les chargés d'étude de TNS-ILRES et les responsables de communication du Ministère de l'Égalité des chances. Le questionnaire a été proposé aux personnes contactées en langue luxembourgeoise ou française. Le travail de terrain (interviews) ainsi que le traitement des données ont été réalisés par TNS-ILRES. L'interprétation des résultats, la réalisation des graphiques et la rédaction du rapport d'étude ont été réalisés par COMED.

CHAPITRE 1 : Le ministère de l'Égalité des chances et ses activités

Plusieurs questions visaient à mesurer la notoriété du ministère de l'Égalité des chances :

- Est-ce que le ministère est connu ?
- Est-ce qu'on sait qui est le ou la ministre ?
- Connaît-on les champs d'action du ministère ?

Les questions ont été posées d'abord en spontané (sans indiquer les réponses possibles), puis en mode appuyé (en mentionnant différentes réponses possibles).

Les questions sont identiques de 2006 à 2014.

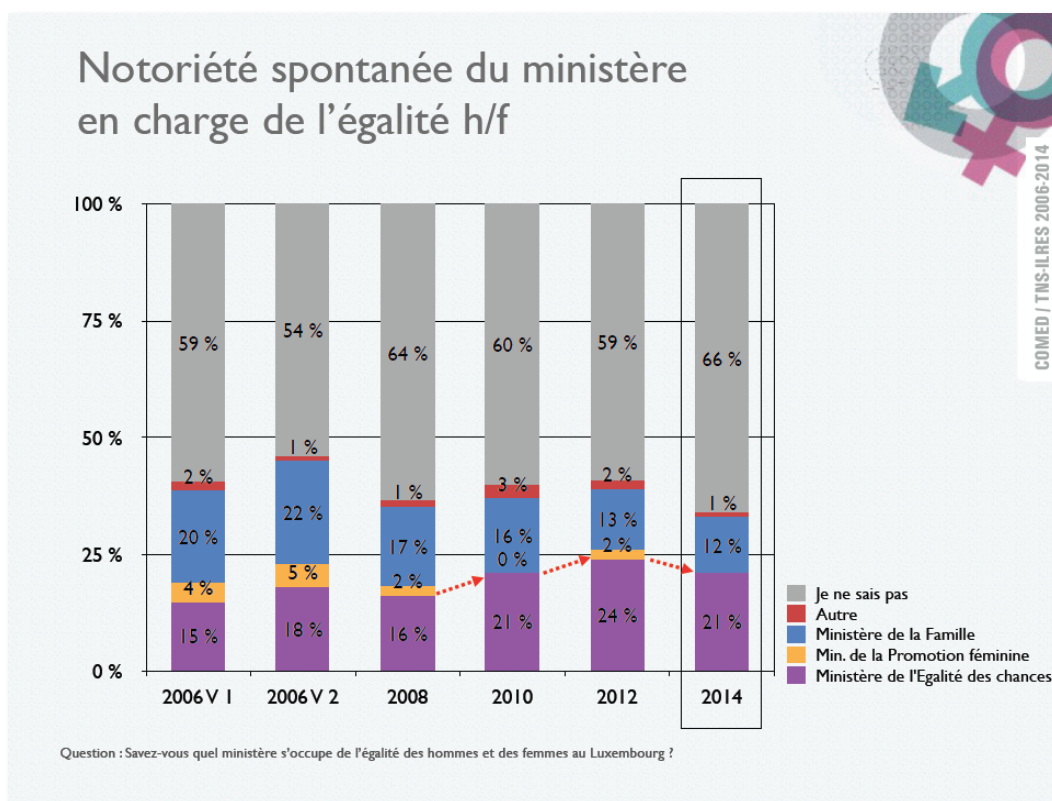
La notoriété du ministère en charge de l'égalité femmes/hommes

Notoriété spontanée

Seule une personne sur cinq (21 %) sait citer spontanément le nom du ministère de l'Égalité des chances. Ce taux se situe au même niveau qu'en 2010 et est en légère régression par rapport à 2012. L'évolution par rapport à la première étude en 2006 (15 %) est significative, mais assez faible.

La part de ceux qui attribuent l'égalité des chances au ministère de la Famille continue à reculer légèrement, mais reste remarquable (12 %).

Deux tiers des personnes (66 %) indiquent cependant ne pas savoir quel ministère s'occupe de l'égalité hommes/femmes.



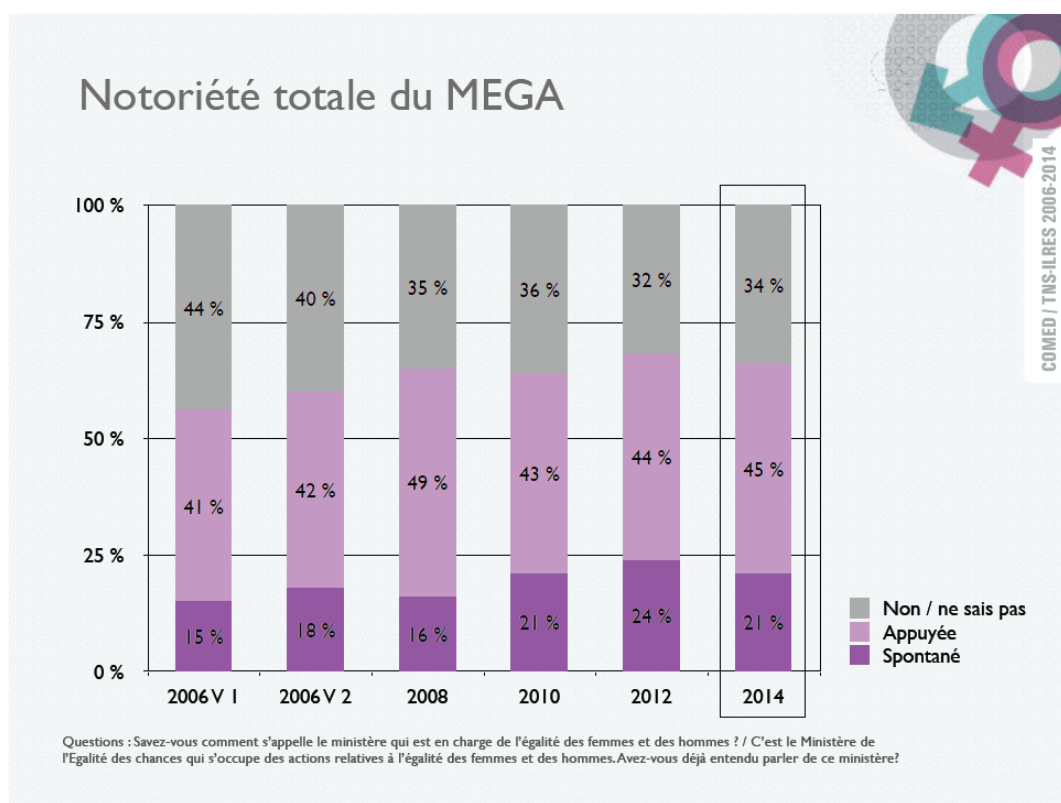
La notoriété spontanée du ministère augmente logiquement avec le niveau d'éducation. Elle atteint 33 % auprès des universitaires.

A noter par ailleurs que le MEGA est un peu plus connu auprès des hommes (22 %) que des femmes (19 %), plus connu auprès des Luxembourgeois (25 %) que des étrangers (15 %), et plus connu auprès des personnes professionnellement actives (25 %) que des non-actifs (15 %).

Notoriété appuyée

Aux 21 % de notoriété spontanée s'ajoutent 45 % de notoriété appuyée. Nous atteignons ainsi une notoriété totale de 66 %, valeur pratiquement identique aux années précédentes (64 % en 2010, 68 % en 2012).

Un tiers de la population (34 %) indique ne jamais avoir entendu parler du MEGA. L'évolution depuis 2006 (44 %) est statistiquement significative, mais peu spectaculaire.



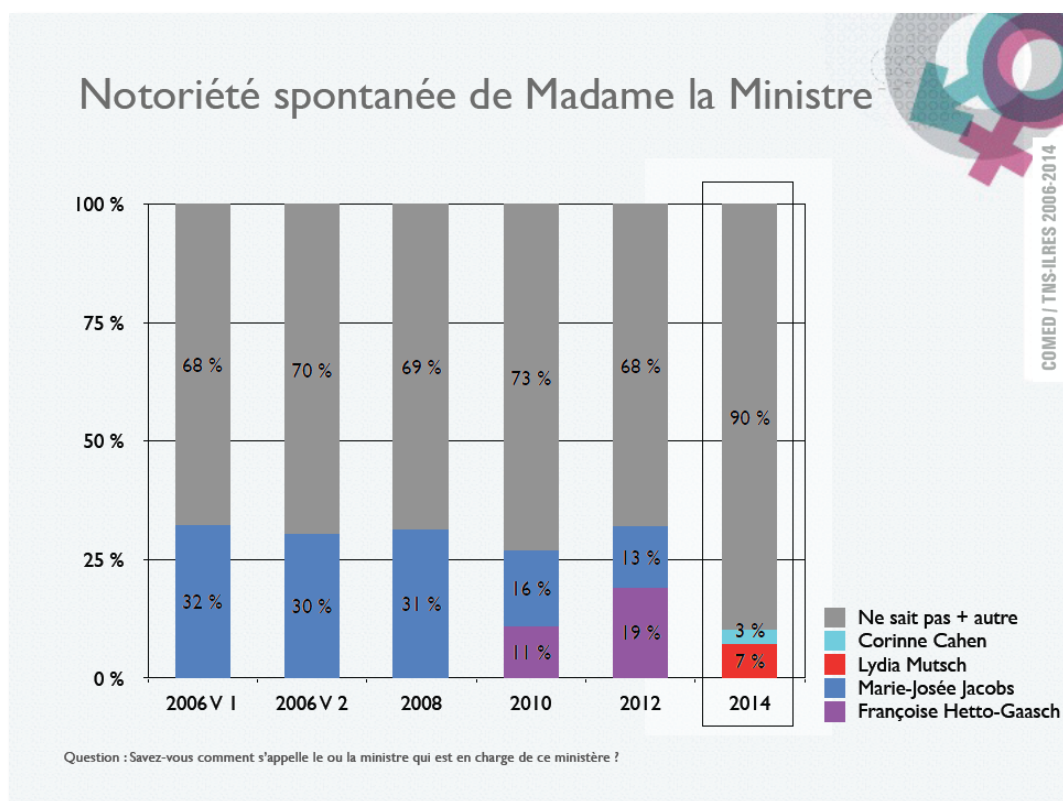
La différence entre hommes et femmes que nous avons trouvée en notoriété spontanée est confirmée au niveau de la notoriété appuyée. La notoriété totale du MEGA est de 70 % pour les hommes et 62 % pour les femmes.

La notoriété totale du ministère auprès des Luxembourgeois est de 76 %, alors qu'elle n'est que de 54 % auprès des résidents étrangers.

La notoriété de Madame la Ministre de l'Egalité des chances

La notoriété spontanée de Madame Lydia Mutsch en tant que ministre de l'Egalité des chances est très faible : seules 7 % des personnes savent citer spontanément son nom comme titulaire de ce ministère. Ce taux est encore plus faible que celui que Madame Françoise Hetto-Gaasch avait atteint en 2010 (11 %) respectivement en 2012 (19 %) et loin d'atteindre les taux de Madame Marie-Josée Jacobs (entre 30 % et 32 % en 2006 et 2008).

La confusion avec le ministère de la Famille déjà rencontrée au niveau de la notoriété du ministère se poursuit, pour quelques gens, au niveau de la ministre : 3 % pensent que Madame Corinne Cahen est en charge du ministère de l'Egalité des chances. A noter que 9 personnes sur 10 (90 %) ne peuvent désigner le titulaire du poste.



Le score des bonnes réponses est à nouveau plus faible auprès des femmes (5 %) que des hommes (10 %). Il reste très faible dans toutes les catégories sociales : il n'atteint que 11 % auprès des universitaires et 10 % auprès des cadres supérieurs et professions libérales. Même dans la circonscription de vote de Madame la Ministre, le score de connaissance spontanée n'est que de 8 %.

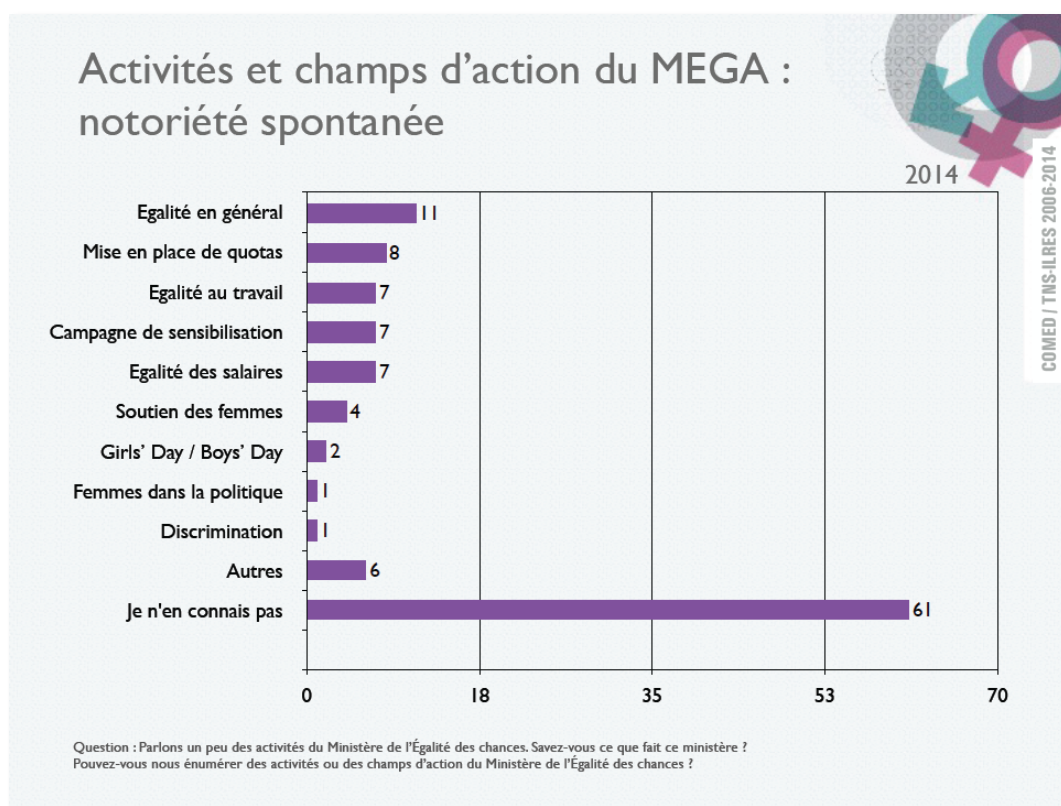
Connaissance des activités et des champs d'action du MEGA

Les attributions du MEGA ne sont que très peu connues par le grand public. Tout comme dans les études précédentes, près de deux tiers (61 %) des personnes ne peuvent citer de manière spontanée aucune activité, aucun champ d'action du MEGA.

Ce taux reste très élevé dans les catégories de personnes généralement mieux informées : Luxembourgeois (56 %), universitaires (48 %), cadres supérieurs et professions libérales (49 %).

En faisant abstraction des citations sur l'égalité en général, la thématique concrète la plus citée est la mise en place de quotas (8 % de citations spontanées), ce qui s'explique par le fait que ce sujet était thématiqué au niveau politique et médiatique juste avant l'étude.

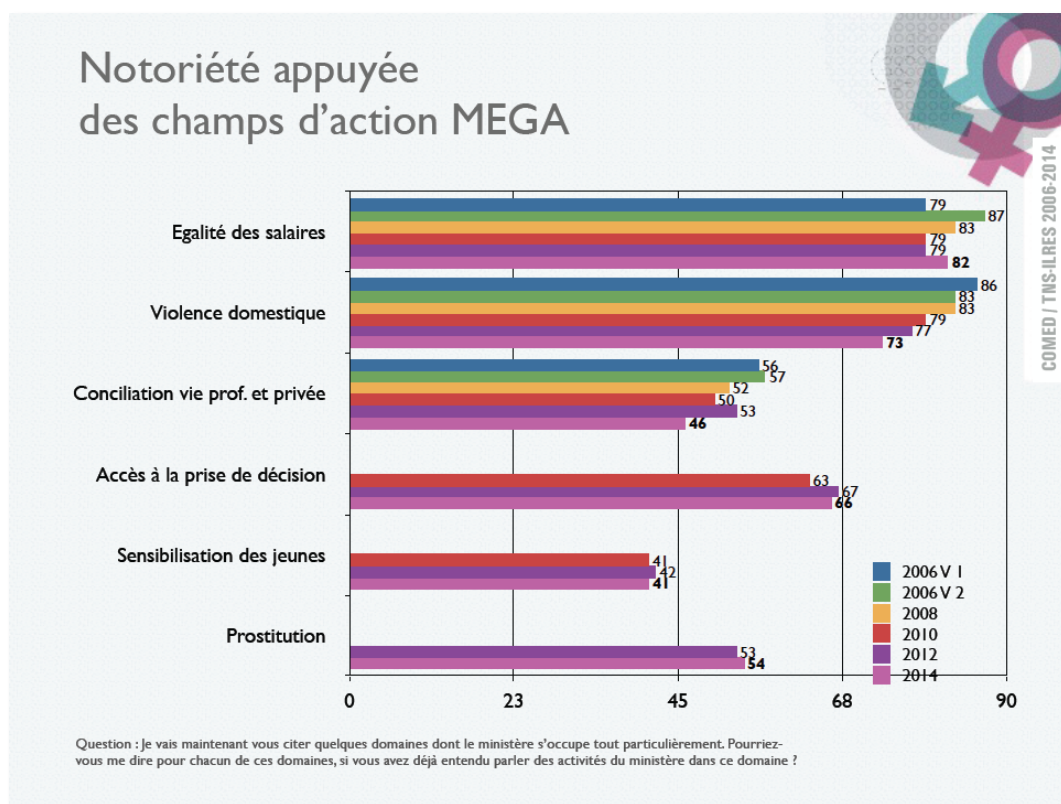
Les thèmes de l'égalité au travail, des campagnes de sensibilisation et de l'égalité des salaires sont cités par 7 % des personnes interrogées. Le Girls' Day / Boys' Day est cité spontanément par 2 % des répondants.



En notoriété appuyée, donc en énumérant différents domaines d'activité du ministère, les pourcentages des personnes indiquant avoir déjà entendu parler d'activités du ministère dans ce domaine, sont bien plus élevés.

L'égalité de salaire vient en première place, avec 82 % de notoriété appuyée, suivie de très près de la violence domestique (73 %). L'accès à la prise de décision suit en troisième position (66 %), ensuite la prostitution (54 %) ainsi que la conciliation de vie professionnelle et vie privée (46 %). La sensibilisation des jeunes à l'égalité reste le domaine d'activité le moins connu (41%), ce qui s'explique par le caractère très ciblé des actions dans ce domaine.

De manière générale, ces taux sont assez similaires par rapport aux études précédentes. La violence domestique et la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée ont perdu en importance au fil des années. Les taux plus élevés en 2006 et 2008 sont certainement dus au fait que les campagnes de communication se concentraient à cette période-là sur ces domaines.



A retenir :

L'égalité des chances est et reste un sujet marginal dans la discussion publique et politique, et le ministère de l'Égalité des chances, sa ministre et ses activités ne sont que peu connus par le grand public.

Les sujets qui ont été mis en avant au niveau médiatique les dernières années – l'égalité des salaires, la violence domestique et l'accès à la prise de décision (respectivement l'introduction de quotas) – sont ceux qui sont attribués le plus souvent au ministère.

CHAPITRE 2 : La perception de la situation actuelle en matière d'égalité

Cette partie de l'étude s'occupe des perceptions de la population quant à l'état actuel de l'égalité au Luxembourg :

- Dans quelle mesure est-ce que l'égalité est perçue comme une réalité ?
- Quels sont les acteurs qui devraient intervenir pour arriver à plus d'égalité ?
- Est-ce que la société évolue dans le bon sens ?

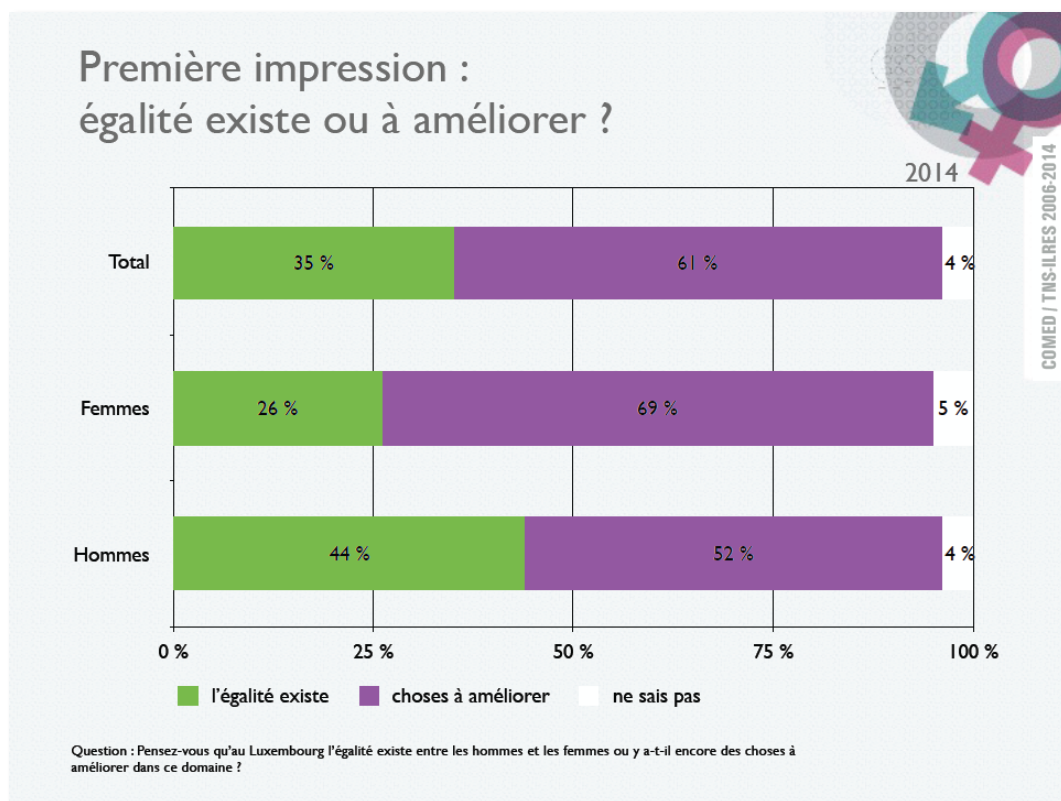
Certaines questions ont déjà été posées dans les études précédentes et permettent donc un monitoring dans le temps. D'autres questions ont été rajoutées au questionnaire, afin d'approfondir la thématique.

Première impression

En tout début d'interview, on demandait aux personnes s'ils pensaient que l'égalité entre les hommes et les femmes existait au Luxembourg, ou bien s'il y avait encore des choses à améliorer dans ce domaine. Il s'agissait d'avoir des réponses spontanées non influencées par les réflexions que les personnes interrogées feront au cours de l'interview.

Pour 35 % des personnes l'égalité entre les hommes et les femmes est une réalité au Luxembourg, alors qu'une majorité de 61 % sont d'avis qu'il y a encore des choses à améliorer dans ce domaine.

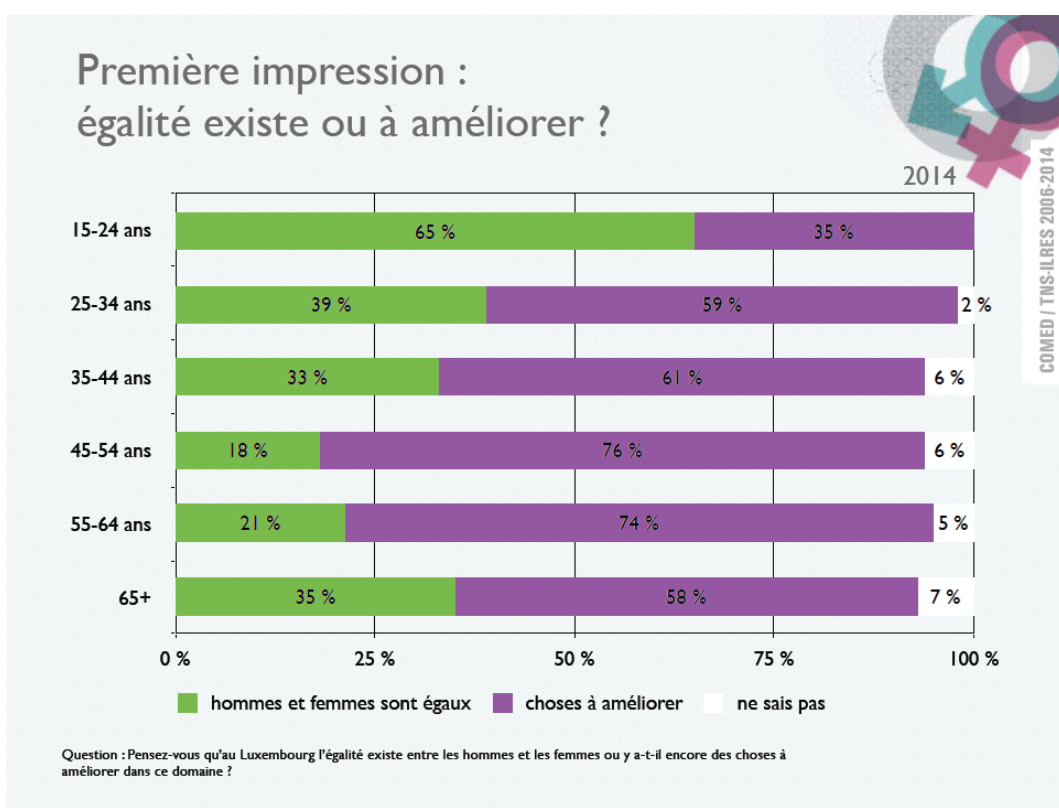
Auprès des femmes, l'avis qu'il y a encore des choses à améliorer dépasse les deux tiers (69 %), alors qu'auprès des hommes, ce taux est sensiblement inférieur (52 %).



La conscience quant aux inégalités augmente avec l'âge. Si auprès des jeunes de moins de 25 ans, les deux tiers (65 %) sont d'avis que l'égalité entre femmes et hommes est une réalité, cette part régresse continuellement avec l'âge pour atteindre son minimum dans les catégories de 45 à 54 ans (18 %) et de 55 à 64 ans (21 %).

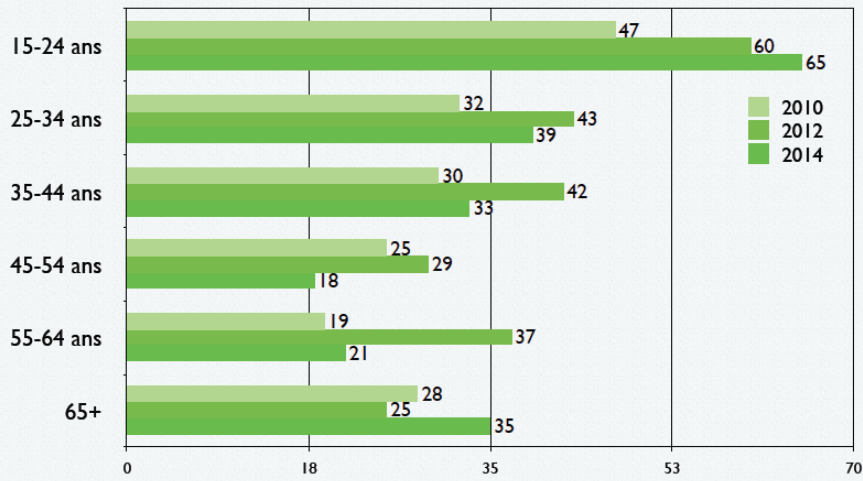
Le vécu des différentes générations joue donc un rôle important dans la perception de la situation : plus on a fait ses expériences dans la vie (professionnelle, familiale, publique ...), plus on est conscient des inégalités qui existent dans la société. Le taux des personnes qui pensent que l'égalité est une réalité augmente à nouveau au-delà des 65 ans, ce qui est pour nous un symptôme que beaucoup de personnes âgées ont passé toute leur vie dans les rôles traditionnels leur étant attribués et ne se rendent pas compte des inégalités que cela représente.

D'un autre côté, nous avons l'impression que ces résultats reflètent aussi le changement de mentalité qui se fait d'une génération à l'autre : plus on est jeune, plus on vit dans un esprit d'égalité et plus on arrive à surmonter les inégalités qui posent encore problème aux personnes ayant passé un certain âge.



En comparant les résultats de 2014 à ceux de 2012 et 2010, on ne constate pas d'évolution linéaire. Le taux des personnes qui pensaient que l'égalité est une réalité avait augmenté considérablement de 2010 (30 %) à 2012 (39 %), puis baisse à nouveau en 2014 à 35 %.

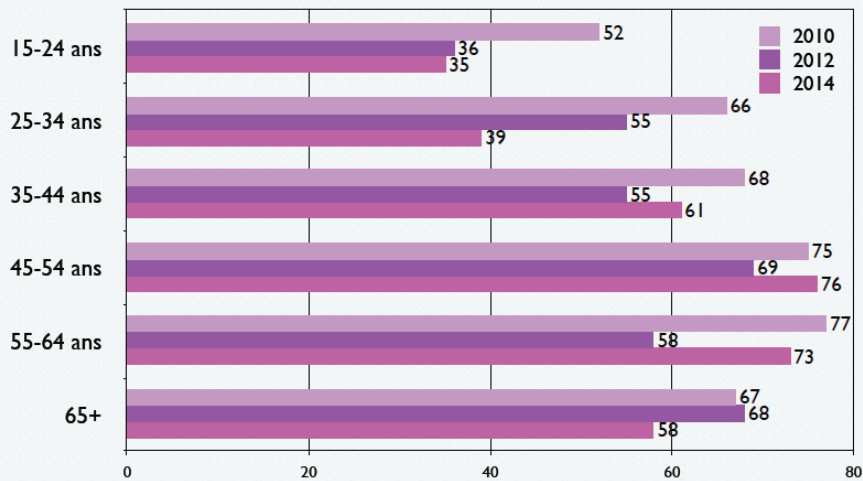
Première impression : L'égalité entre les hommes et les femmes existe



Question : Pensez-vous qu'au Luxembourg l'égalité existe entre les hommes et les femmes ou y a-t-il encore des choses à améliorer dans ce domaine ?

COMED / TNS-ILRES 2006-2014

Première impression : Il y a encore des choses à améliorer



Question : Pensez-vous qu'au Luxembourg l'égalité existe entre les hommes et les femmes ou y a-t-il encore des choses à améliorer dans ce domaine ?

COMED / TNS-ILRES 2006-2014

Perception générale de l'état actuel en matière d'égalité

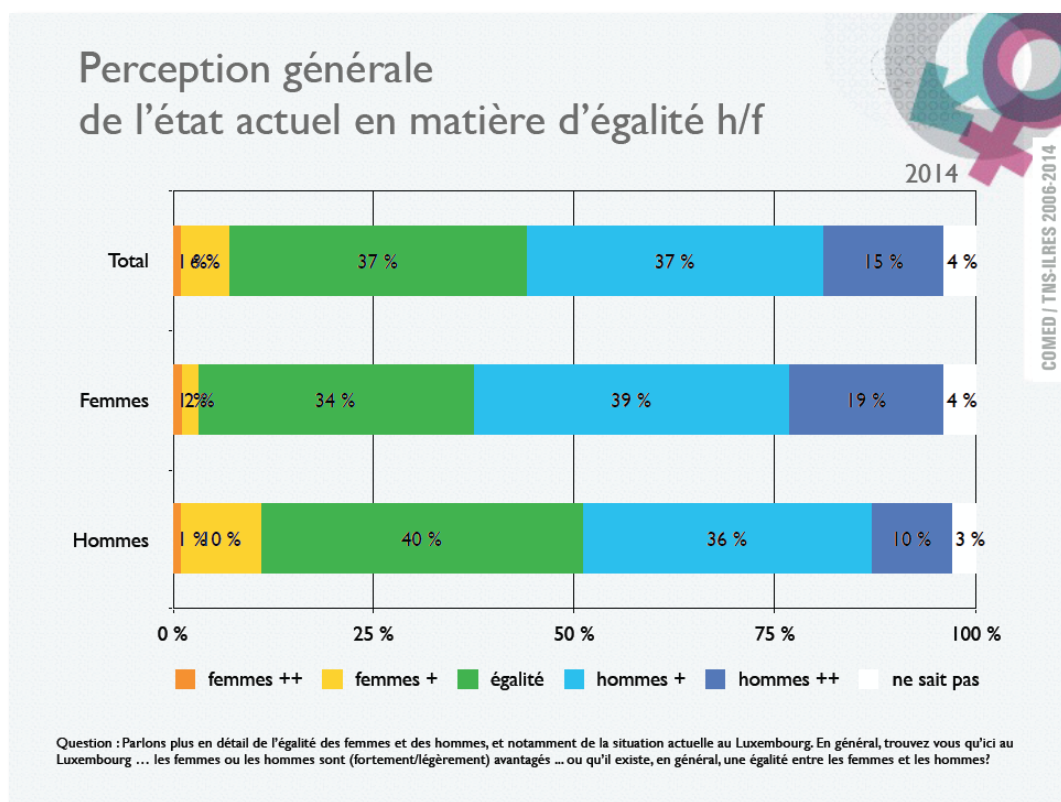
Plus loin dans le questionnaire, les personnes étaient invitées à concrétiser leur perception quant à l'égalité hommes/femmes : elles devaient indiquer si elles étaient d'avis qu'au Luxembourg un des deux sexes était (légèrement ou fortement) avantagé, respectivement désavantagé, d'abord d'une manière générale, ensuite dans des domaines spécifiques.

Si en début de questionnaire, 35 % avaient indiqué qu'ils pensaient que l'égalité existe au Luxembourg, nous retrouvons ici un pourcentage quasiment identique (37 %) indiquant qu'aucun des sexes n'est avantagé ou désavantagé.

Une majorité de 52 % est d'avis que les hommes sont avantagés au Luxembourg, alors que 7 % estiment que les femmes sont avantagées.

Parmi les femmes, 58 % disent que les hommes sont (légèrement ou fortement) avantagés par rapport à eux, alors que 34 % estiment qu'il existe, en général, une égalité entre les deux sexes. 3 % des femmes sont d'avis que leur propre sexe est avantagé par rapport aux hommes.

Même parmi les hommes, presque la moitié (46 %) sont d'avis que leur sexe est avantagé par rapport aux femmes. 40 % estiment cependant qu'il existe une égalité, alors que 11 % pensent que les femmes ont des avantages par rapport à eux.



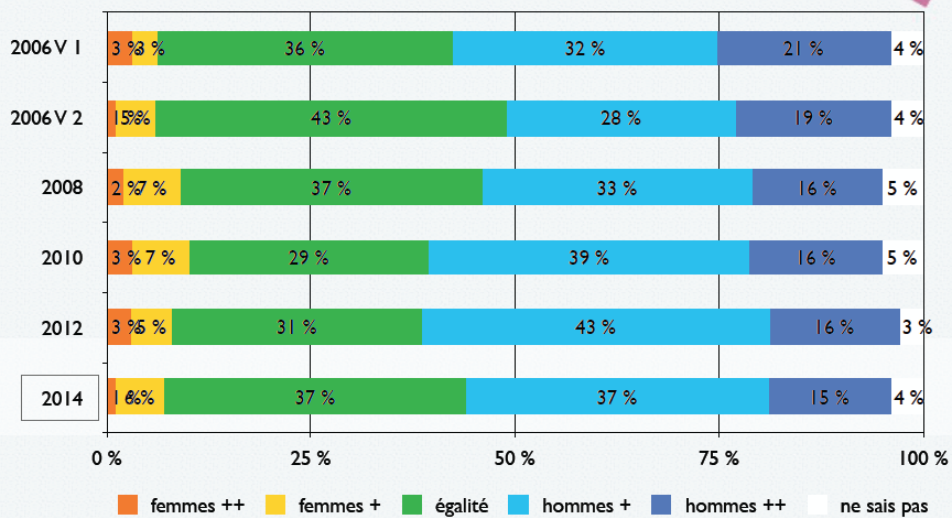
La comparaison des résultats dans le temps révèle une évolution étonnante. Nous avons pu constater une diminution sensible du pourcentage de ceux qui jugeaient que l'égalité est une réalité, en l'interprétant comme une prise de conscience des problèmes. Cette tendance est maintenant inversée, et nous retombons à un résultat similaire de celui des années 2006 et 2008.

Cela pourrait être interprété soit comme une diminution de la prise de conscience, soit comme une réelle évolution de la situation.

Perception générale de l'état actuel en matière d'égalité h/f



COMED / TNS-ILRES 2006-2014



Question : Parlons plus en détail de l'égalité des femmes et des hommes, et notamment de la situation actuelle au Luxembourg. En général, trouvez vous qu'ici au Luxembourg ... les femmes ou les hommes sont (fortement/légèrement) avantagés ... ou qu'il existe, en général, une égalité entre les femmes et les hommes?

Perception de l'égalité dans différents domaines

La perception de l'état actuel en matière d'égalité varie largement d'un domaine à l'autre.

Au niveau **légal**, trois quarts (74 %) des personnes sont d'avis que l'égalité existe réellement. 13 % pensent que les hommes sont avantagés, alors que 7 % voient les femmes dans l'avantage.

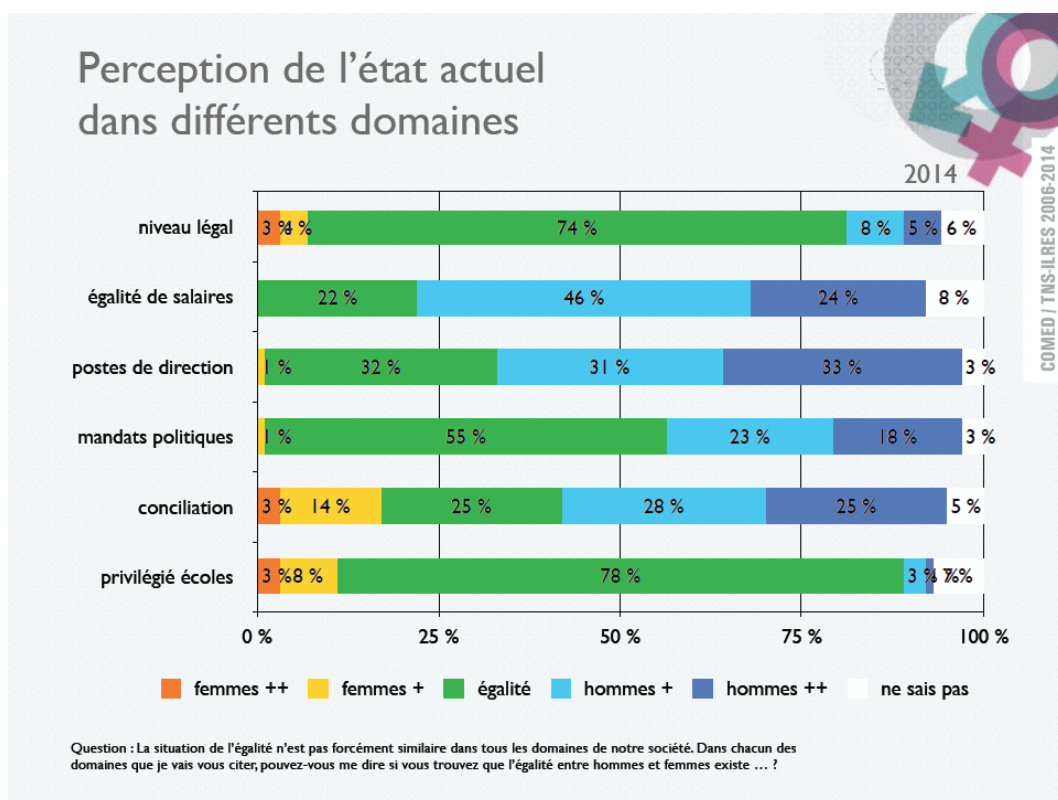
Le domaine perçu comme avantageant le plus les hommes est celui des **salaires** : 70 % sont d'avis que les hommes sont avantagés dans ce domaine, alors que moins de 1 % estiment que les femmes sont avantagées. Le taux de ceux qui estiment qu'il y a égalité dans ce domaine est faible : 22 %.

Les résultats pour l'**accès aux postes de direction** sont similaires mais un peu moins prononcés : 32 % estiment qu'il y a égalité, alors que 64 % voient les hommes dans l'avantage et 1 % les femmes. La discussion autour des quotas n'a donc visiblement pas mené à l'impression que les femmes étaient avantagées dans ce domaine.

Par contre, pour ce qui concerne l'**accès aux mandats politiques**, une majorité de 55 % des personnes sont d'avis qu'il n'y a pas d'avantage pour l'un des deux sexes. Comme dans la plupart des domaines, très peu de gens (ici 1 %) voient l'avantage auprès des femmes, alors que 41 % estiment que les hommes sont également avantagés dans ce domaine.

La situation se présente encore différemment en ce qui concerne la **conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée**. Une majorité de 53 % voit à nouveau les hommes dans l'avantage, alors que 17 % estiment que les femmes sont dans l'avantage. Seul un quart des gens (25 %) sont d'avis qu'il y a égalité dans ce domaine.

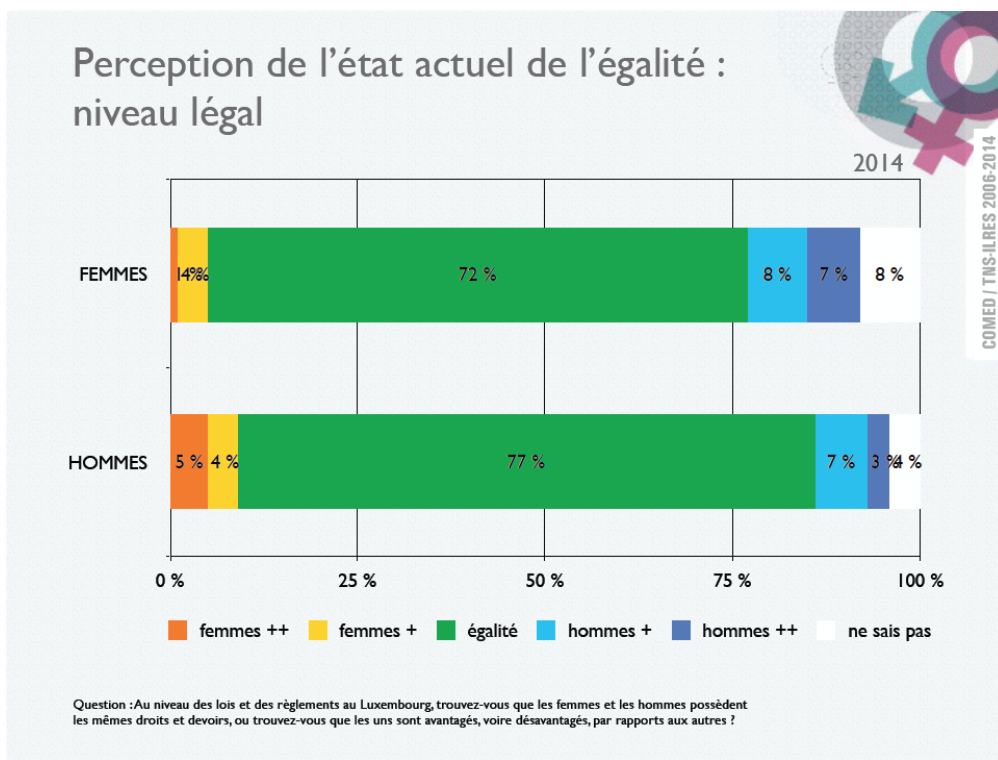
Dans le domaine des **écoles**, finalement, une très large majorité (78 %) est d'avis que ni les filles ni les garçons n'y sont avantagés. A noter par ailleurs que c'est le seul domaine où un peu plus de personnes voient l'avantage du côté du sexe féminin (11 %) que du côté du sexe masculin (4 %).



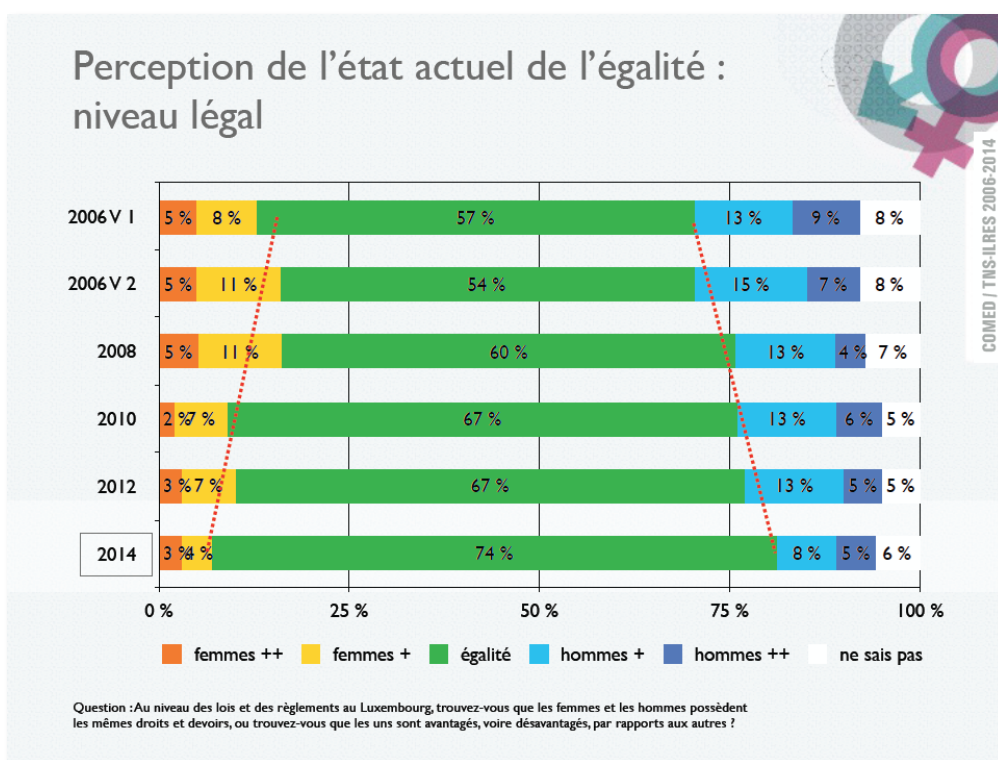
L'égalité au niveau légal

Au niveau légal, pratiquement trois quarts, aussi bien des femmes (72 %) que des hommes (77 %), estiment qu'il y a égalité.

Néanmoins 15 % des femmes se voient désavantagées par rapport aux hommes, alors que la part des hommes qui se voient désavantagés par rapport aux femmes s'élève à 9 %. Inversement, 5 % des femmes et 10 % des hommes sont d'avis qu'ils sont dans l'avantage par rapport à l'autre sexe.



L'évolution des dernières années, vers une perception plus égalitaire, se poursuit, et le taux de ceux qui constatent qu'il y a égalité au niveau légal augmente encore une fois de manière sensible.

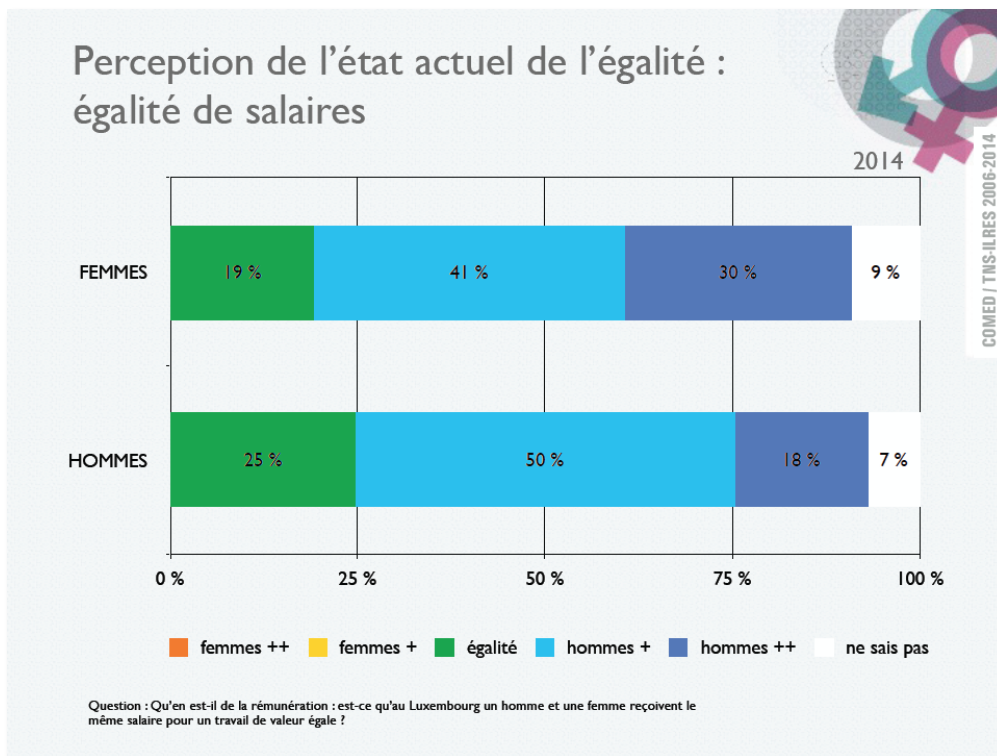


L'égalité de salaire

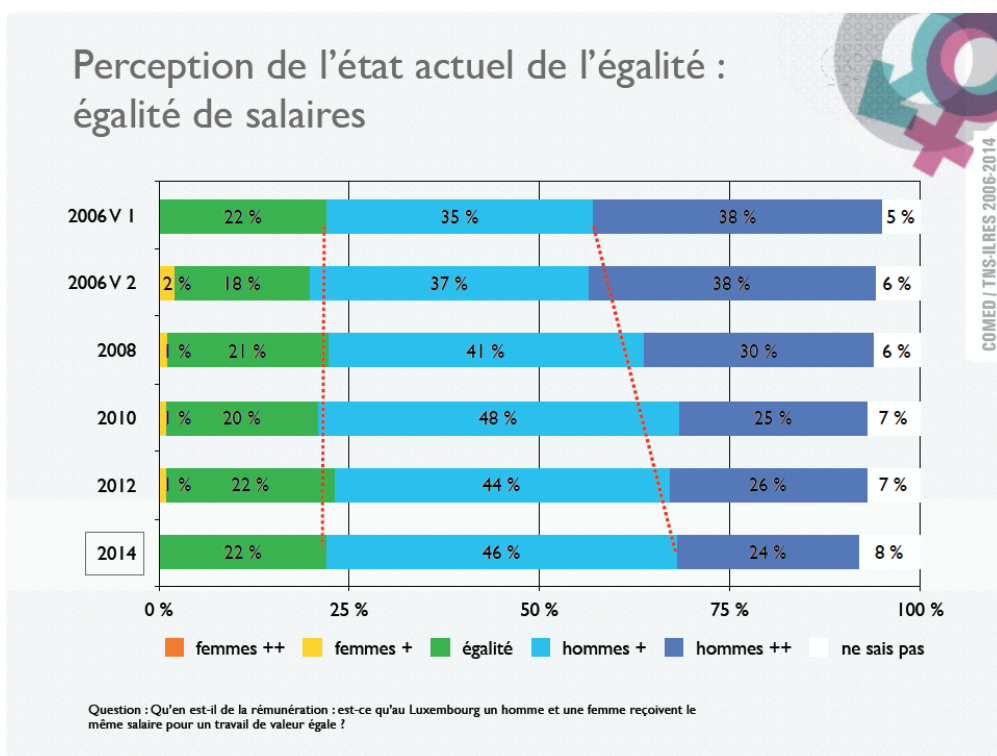
La question de l'égalité des salaires révèle une large majorité des hommes (61 %) et des femmes (68 %) qui voient un déséquilibre en défaveur des femmes.

Ceux qui voient les femmes dans l'avantage sont insignifiants dans les deux sexes.

A noter que même auprès des hommes seul un quart (25 %) estime qu'il y a égalité, alors que ce taux est encore plus bas auprès des femmes (19 %).

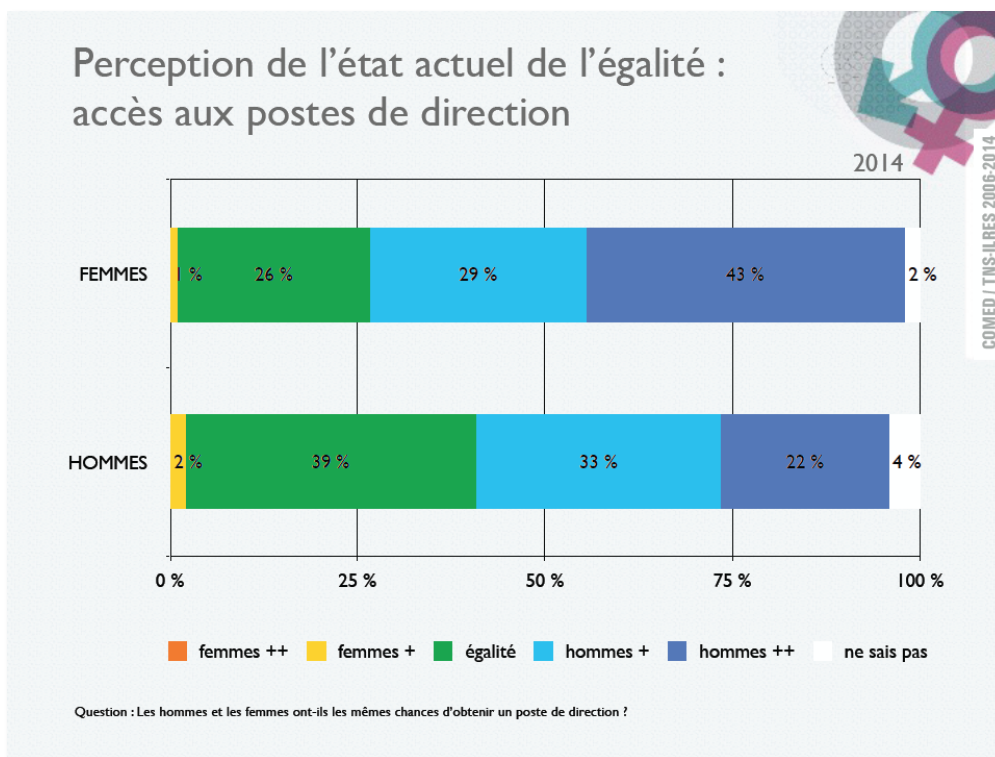


Les résultats dans cette question ont peu changé depuis 2006, si ce n'est que la part de ceux qui voient les hommes fortement dans l'avantage a diminué de 2006 à 2010 en faveur de ceux qui constatent de légers avantages pour les hommes.

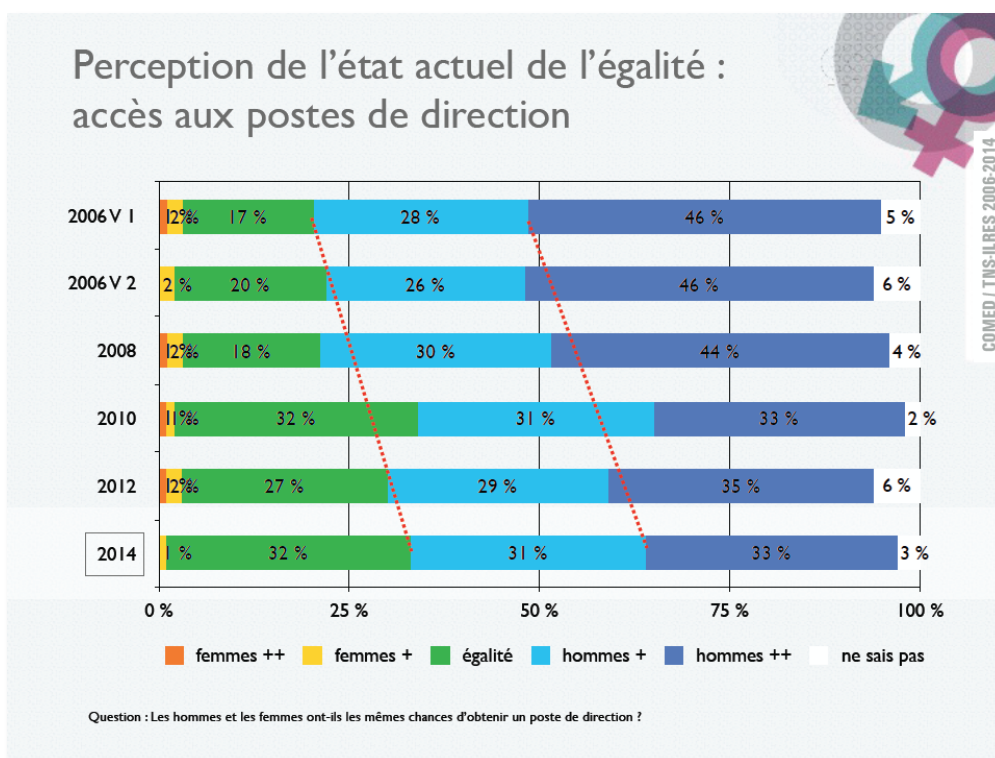


L'accès aux postes de direction

Concernant l'accès aux postes de direction, les hommes (à 55 %) et les femmes (à 72 %) voient majoritairement les hommes dans l'avantage. Parallèlement, la part de ceux qui sont d'avis qu'il y a égalité est plus grande auprès des hommes (39 %) que des femmes (26 %).



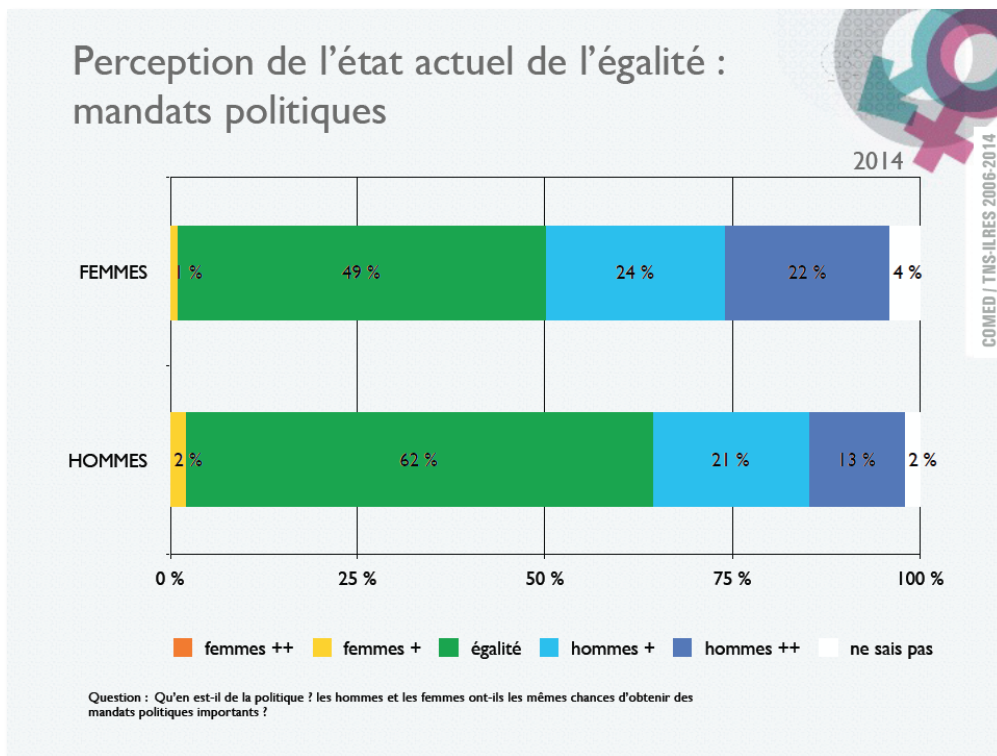
Si nous avons pu constater en 2010 une évolution sensible dans le sens d'une perception accrue d'égalité, les résultats 2012 et 2014 montrent plutôt la stagnation. A noter qu'il s'agit ici d'un des sujets d'égalité les plus médiatisés pendant les dernières années, avec d'un côté la discussion relative à la dominance des hommes dans les conseils d'administration et les quotas comme mesure pour y remédier, et de l'autre côté la mise en avant des femmes leaders. D'après cette étude, cela n'a plus eu d'effet marquant sur la perception du phénomène au niveau du grand public depuis 2010.



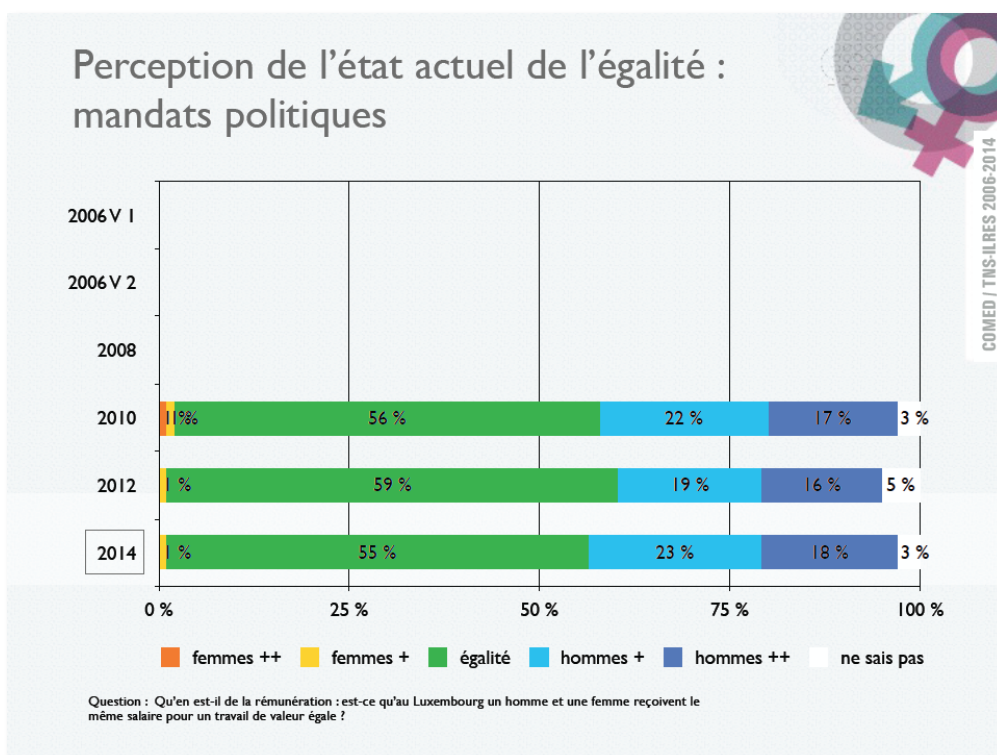
Les mandats politiques

La question relative à l'accès aux mandats politiques montre que la moitié des femmes (49 %) sont d'avis qu'il y a égalité, alors que presque autant de femmes (46 %) voient des avantages auprès du sexe masculin. Les hommes pensent majoritairement (62 %) que les deux sexes sont à égalité, alors qu'un tiers (34 %) estime que leur sexe est dans l'avantage.

Les pourcentages de ceux qui voient les femmes avantagées sont marginaux.



Les résultats ont peu évolué depuis 2010. A noter que cette question a été posée pour la première fois en 2010, et que la tendance à plus long terme ne peut pas être analysée.

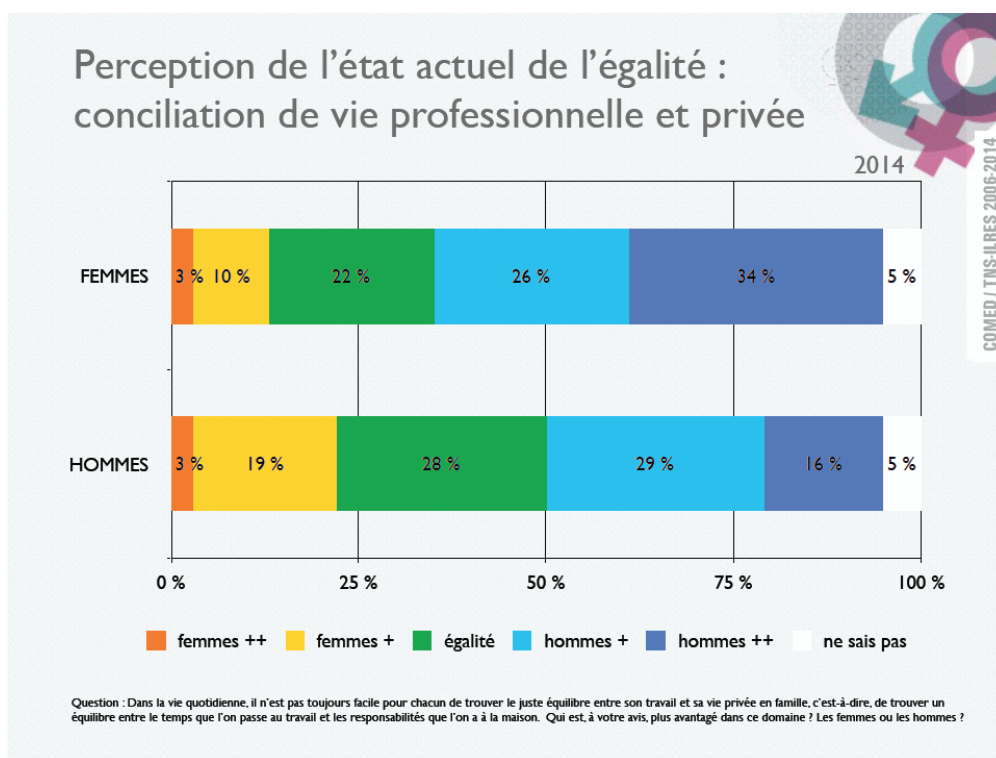


Conciliation de vie professionnelle et de vie privée

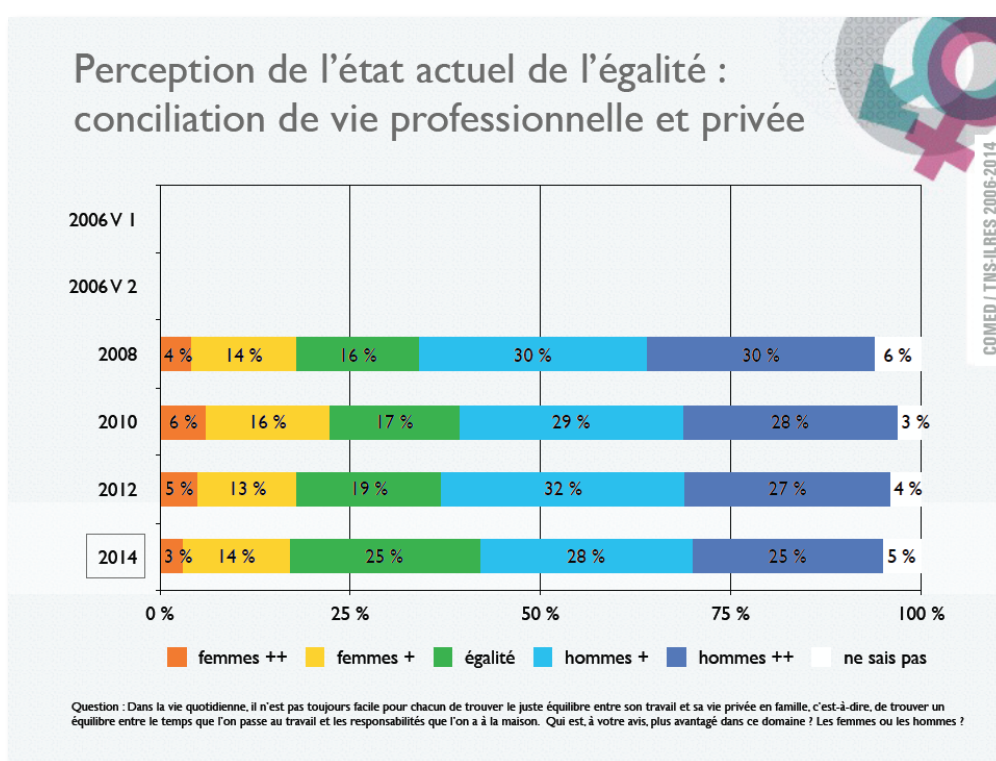
Dans le domaine de la conciliation de vie professionnelle et vie privée, une majorité des femmes (60 %) estime que les hommes ont plus d'avantages que les femmes, alors que ce taux n'est que de 45 % auprès des hommes.

La part de ceux qui voient une situation d'égalité est assez faible dans les deux cas (20 % pour les femmes, 28 % pour les hommes).

Néanmoins, une part assez importante des hommes (22 %) et des femmes (13 %) sont d'avis que les femmes sont avantagées dans ce domaine.



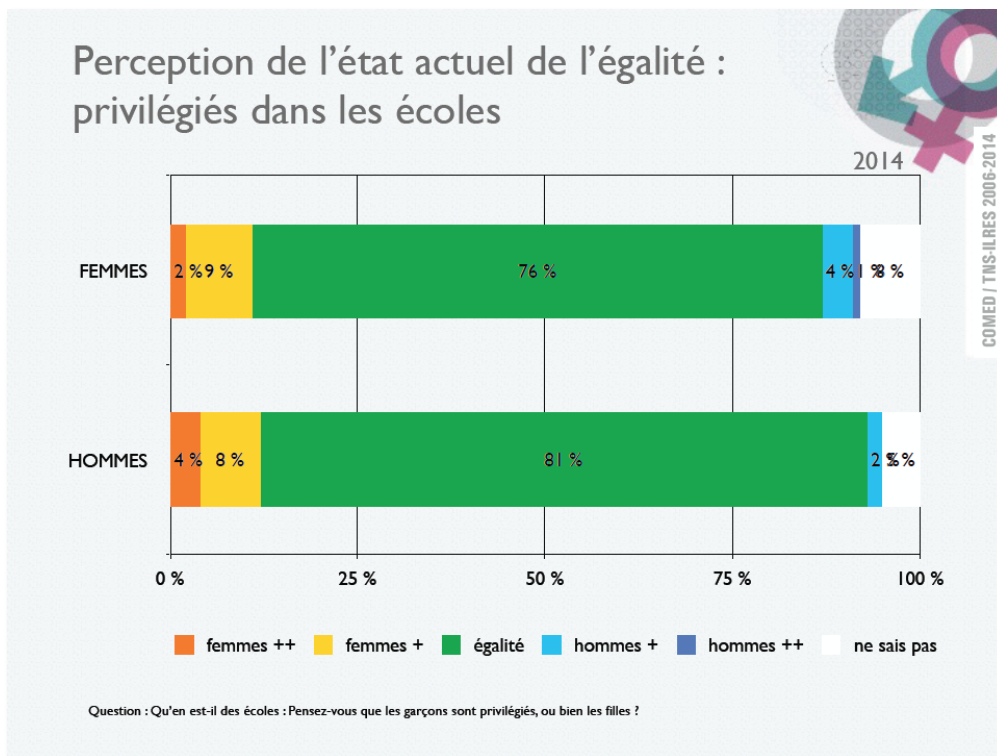
En comparaison aux études précédentes, le taux de ceux qui pensent qu'il y a égalité dans ce domaine a augmenté, mais sans que cette évolution ne soit spectaculaire.



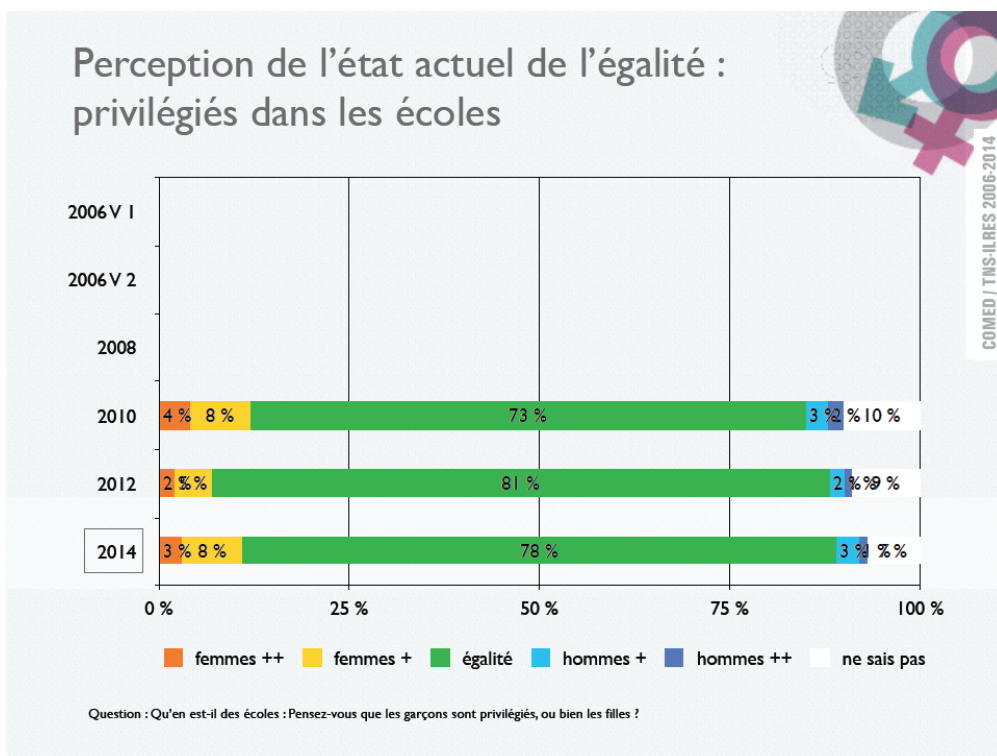
L'égalité dans les écoles

Dans la question des privilèges pour l'un ou l'autre sexe dans les écoles, nous avons un résultat assez similaire auprès des femmes et des hommes.

Plus de trois quarts des deux sexes (76 % respectivement 81 %) sont d'avis qu'il y a égalité dans les écoles. 11 % respectivement 12 % sont d'avis que les filles sont avantagées, et 5 % respectivement 2 % estiment que les garçons sont avantagés.



Par rapport à 2010 et 2012, on ne peut pas observer d'évolution claire sur cette question.



Qui devrait s'occuper des inégalités ?

Les personnes furent ensuite demandées qui devrait, selon eux, s'occuper des inégalités et entamer les mesures nécessaires pour faire avancer l'égalité dans la société. Cette question était d'abord posée de manière ouverte, sans indication de réponses possibles, afin de mesurer les réponses spontanées.

L'Etat, respectivement le Gouvernement, vient clairement en première position des réponses : presque la moitié (44 %) des personnes sont spontanément d'avis que l'Etat / le Gouvernement doit agir pour éliminer les inégalités.

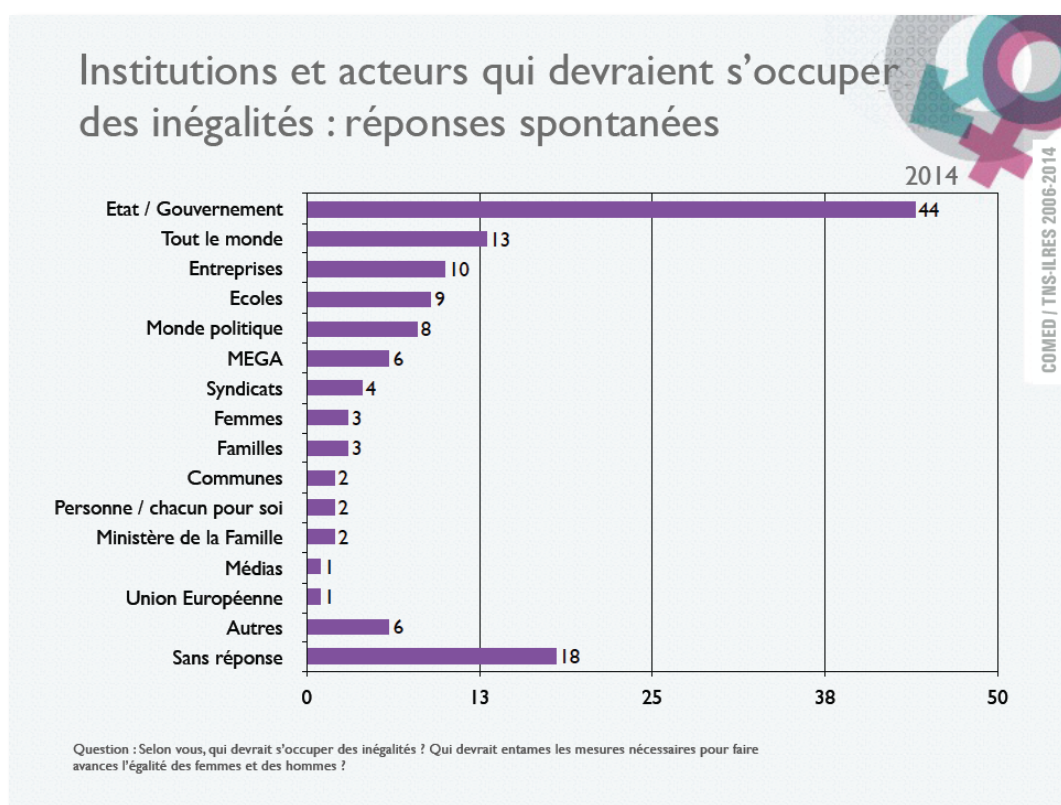
Vient en deuxième position l'indication que c'est à tout un chacun d'agir dans le sens de plus d'égalité. A noter que cette réponse n'est donnée que par 13 % des personnes.

Suivent ensuite les entreprises (10 %), les écoles (9 %) et le monde politique en général (8 %). Il est étonnant de voir que le ministère de l'Egalité des chances n'est cité que par 6 % des personnes, malgré qu'il ait été thématiqué avant dans le questionnaire.

D'autres acteurs publics comme les syndicats (4 %), les communes (2 %), le ministère de la Famille (2 %), les médias (1 %) ou encore l'Union Européenne (1 %) sont cités rarement comme ceux qui devraient agir contre les inégalités.

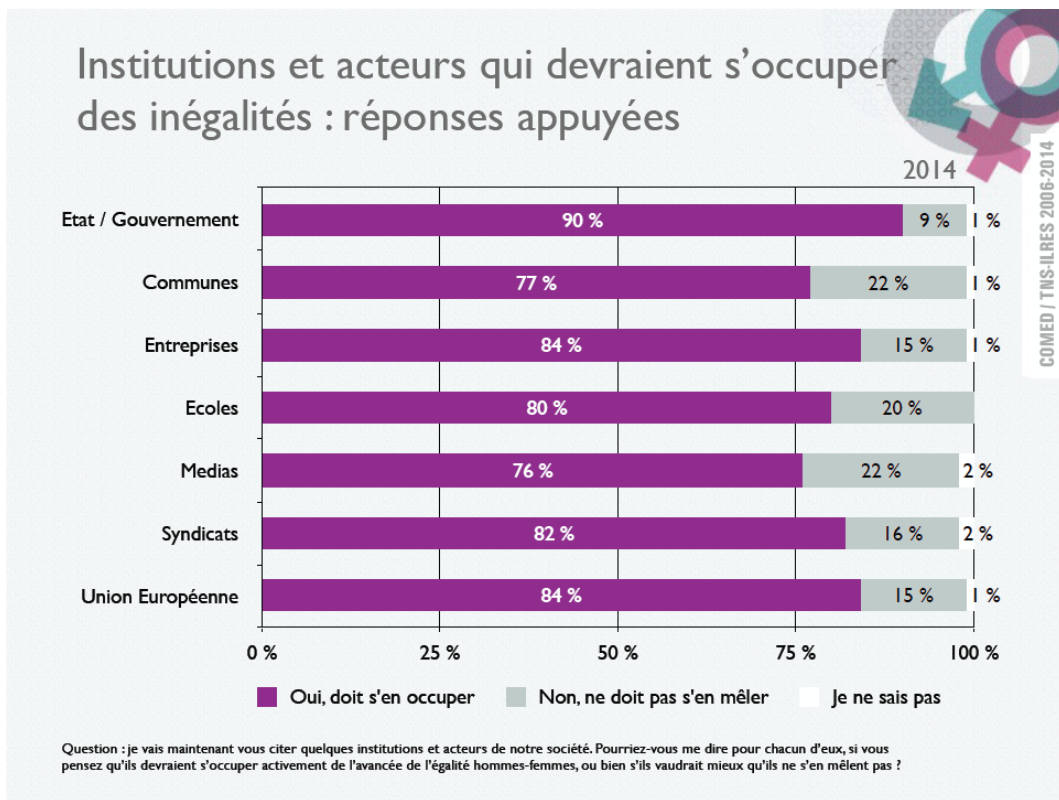
Certains considèrent que ce sont les femmes (3 %) qui devraient agir, pour d'autres c'est dans les familles (3%) que les inégalités doivent être combattues.

18 % des personnes ne savent pas donner de réponse à cette question ouverte.



Pour la deuxième partie de cette question, on proposait alors aux personnes interviewées plusieurs acteurs publics, en demandant si ceux-là devraient s'occuper activement de l'avancée de l'égalité hommes-femmes, ou bien s'il vaudrait mieux qu'ils ne s'y mêlent pas (réponses appuyées).

Pour tous les acteurs, plus que les trois quarts étaient d'avis qu'ils doivent jouer un rôle actif dans l'avancée de l'égalité. Le taux le plus élevé a été atteint par l'Etat / le Gouvernement (90 %), alors que le taux le plus faible revient aux médias (76 %). Tous les autres acteurs se situent entre ces deux valeurs : les entreprises (84 %), l'Union Européenne (84 %), les syndicats (82 %), les écoles (80 %) et les communes (77 %).

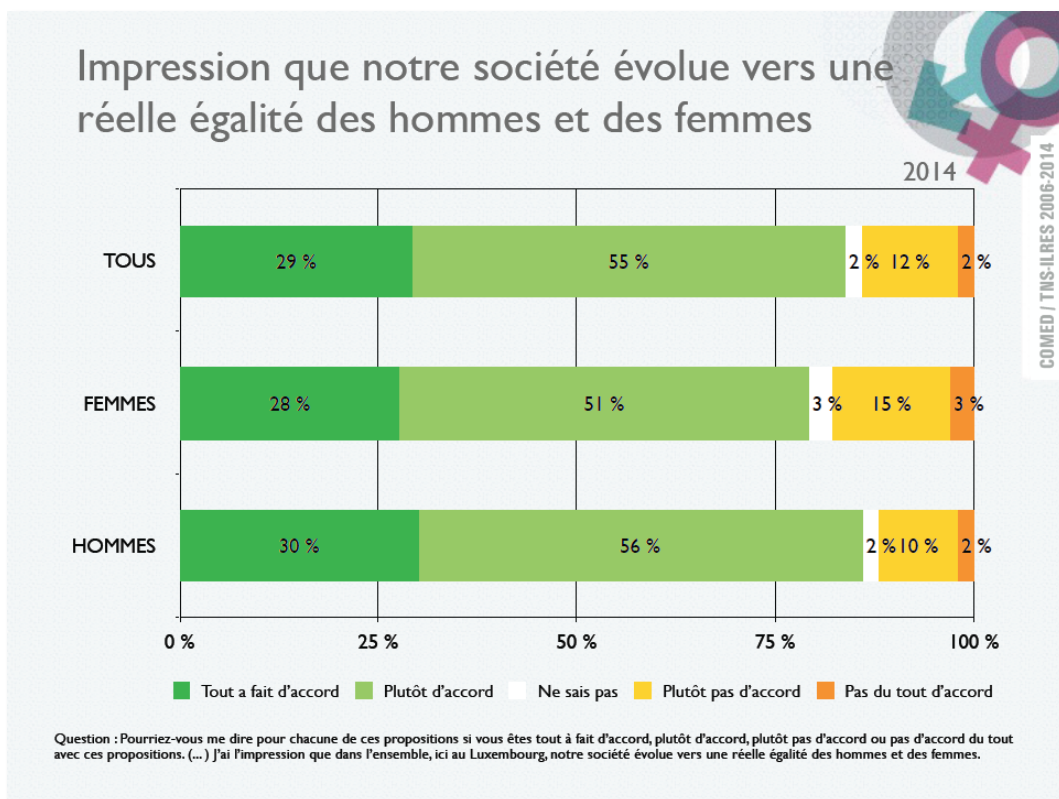


L'évolution vers une société égalitaire

Une dernière question se rapportant à la perception de l'égalité au Luxembourg a été posée à la fin des interviews. Il a été demandé si les personnes étaient d'accord ou pas d'accord avec le constat que, dans l'ensemble, notre société évolue vers une réelle égalité des femmes et des hommes.

Plus que quatre personnes sur cinq (84 %) se déclarent tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec cette proposition, et perçoivent donc une évolution de la société dans le bon sens. Seuls 14 % sont d'un avis contraire.

Les femmes sont légèrement moins positifs (79 %) que les hommes (86 %) sur cette question.



Les résultats de 2014 ne diffèrent pas beaucoup de ce qui avait été mesuré en 2012.

A retenir :

Une large majorité des gens constate que des choses doivent encore être améliorées en ce qui concerne l'égalité hommes/femmes. Seules les jeunes (15 à 24 ans) estiment majoritairement que l'égalité est une réalité, sans que l'étude permette de dire si ces réponses émanent d'un réel sentiment d'égalité ou simplement de la naïveté et du manque d'expérience.

Seul le cadre légal et la situation dans les écoles sont jugées comme égalitaires par les trois quarts des personnes ; dans tous les autres domaines (salaires, accès aux postes de décision, mandats politiques, conciliation de vie privée et vie professionnelle), on voit les inégalités – principalement au désavantage des femmes – persister de manière plus ou moins prononcée. Seul dans le domaine de l'accès aux postes de décision, les perceptions évoluent sensiblement vers un plus d'égalité.

L'Etat respectivement le Gouvernement est perçu comme celui qui doit agir en premier lieu pour éliminer les inégalités. Néanmoins plus des trois quarts admettent que d'autres acteurs publics (communes, entreprises, écoles, médias, syndicats, UE) devraient également agir pour arriver à plus d'égalité dans la société.

CHAPITRE 3 : Perception de la propre situation en tant femme ou homme.

Si jusque là les questions tournaient autour de l'état d'égalité dans notre société, cette partie de l'étude est consacrée à la perception de la propre situation personnelle :

- Est-ce qu'on se sent soi-même avantagé ou désavantagé de par son sexe ?
- Quelles sont les pratiques par rapport à l'égalité au sein du ménage ?

Personnellement avantagé ou désavantagé ?

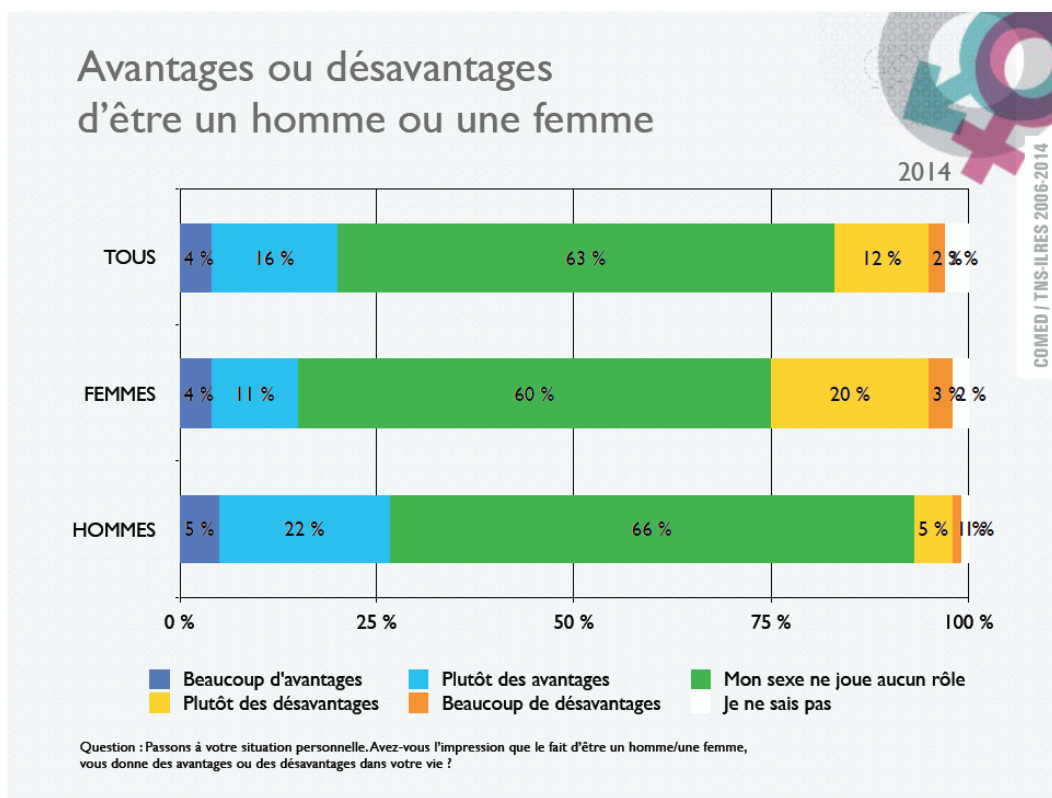
Une première question de ce bloc concernait l'impression d'avoir personnellement des avantages ou des désavantages dans la vie, en tant que femme ou homme.

Presque deux tiers des personnes interrogées (63 %) sont d'avis ne pas avoir d'avantages ou de désavantages du fait d'être un homme ou une femme. Ce constat vaut aussi bien pour les hommes (66 %) que pour les femmes (60 %).

Plus de gens estiment qu'ils ont des avantages (20 %) dus à leur sexe plutôt que des désavantages (14 %). Cela vaut surtout pour les hommes, où 27 % estiment avoir des avantages grâce à leur sexe, alors que 6 % seulement se voient désavantagés personnellement.

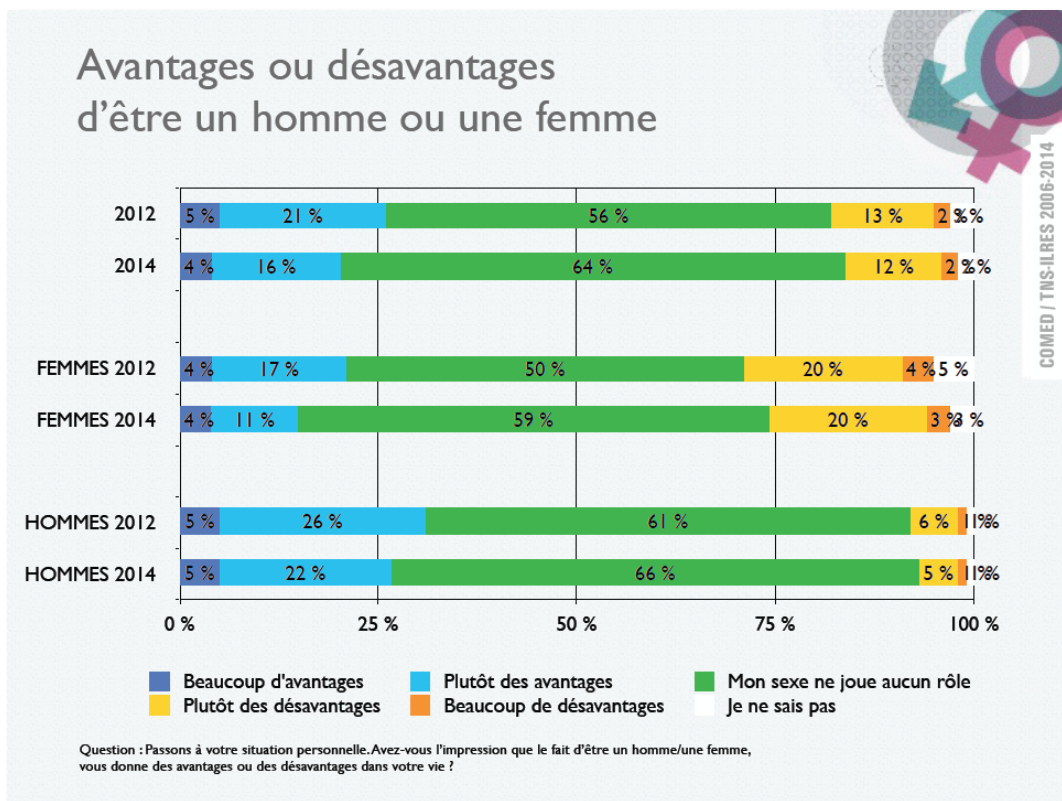
Parmi les femmes, une part assez importante de 23 % se voit désavantagées de par leur sexe, alors que 15 % des femmes estiment avoir des avantages par rapport aux hommes.

D'une manière générale, on voit donc que la perception de la propre situation est en général « meilleure » que la perception de la situation générale dans la société. La différence entre les deux doit donc être l'effet de facteurs externes, notamment la connaissance d'autres personnes désavantagées à cause de leur sexe et/ou l'influence des médias et de la discussion publique.

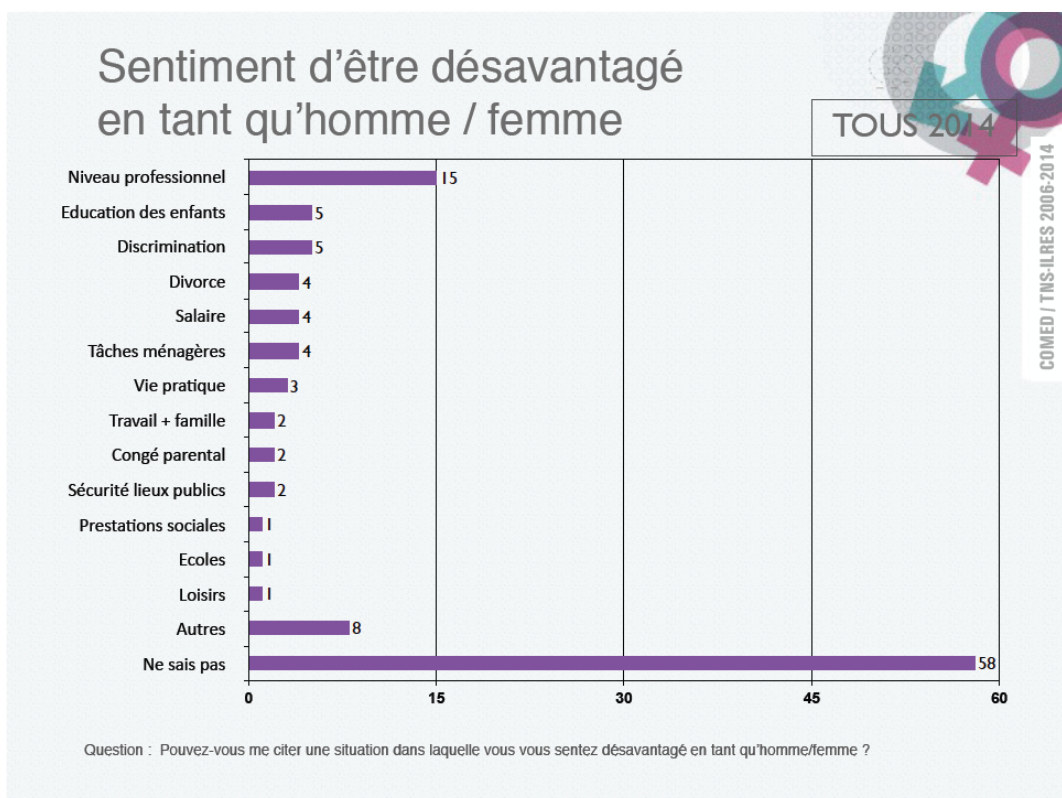


De manière générale, le sentiment de ne pas avoir d'avantages ni de désavantages s'est

encore accru par rapport à 2012, et ce aussi bien auprès des femmes (augmentation de 50 % à 59 %) que des hommes (de 61 % à 64 %).



Cette perception d'égalité en ce qui concerne la propre personne est confirmée par les réponses à la demande de citer une situation dans laquelle on se sentait désavantagé en tant que femmes respectivement hommes : 58 % des personnes n'ont pas su citer de telle situation.



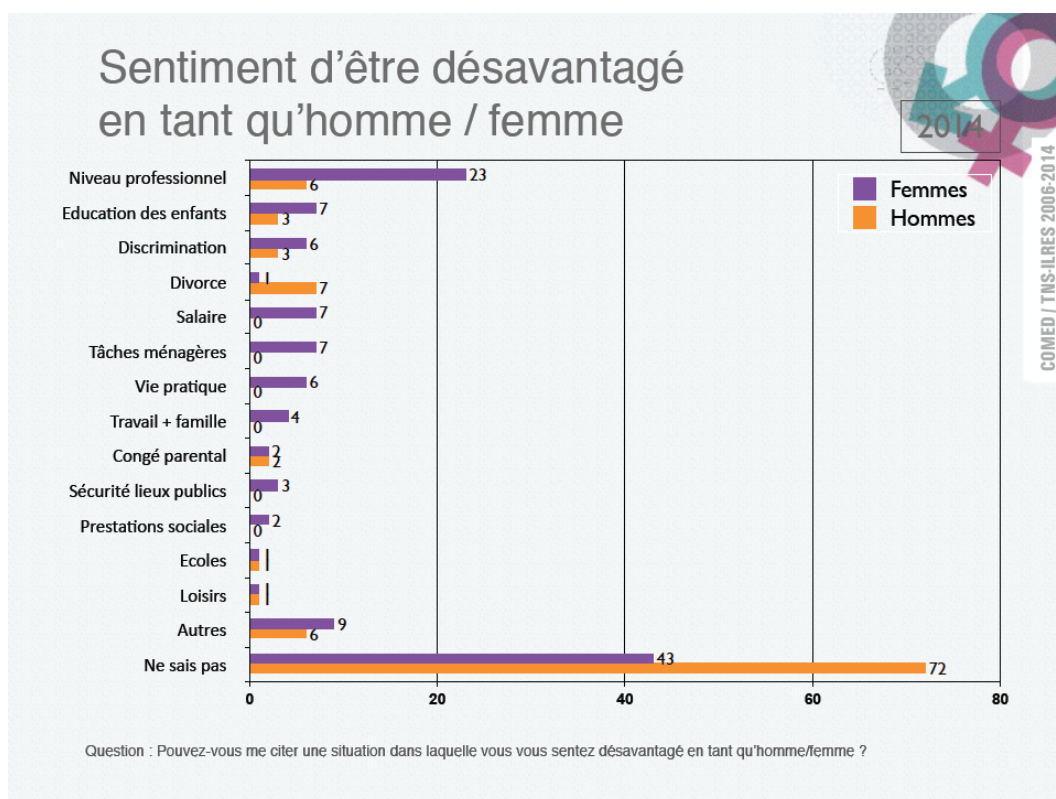
Pour l'analyse des situations citées, voyons séparément ce qui a été cité par les femmes respectivement par les hommes.

Après des femmes, le taux de ceux qui ne savent pas citer de situation de désavantage n'est que de 43 %, alors que parmi les hommes, ce taux atteint 72 %.

Les femmes se voient le plus souvent désavantagées au niveau professionnel : 23 % indiquaient avoir été désavantagés dans ce domaine.

Suivent pour les femmes les désavantages au niveau du salaire, de l'éducation des enfants et des tâches ménagères avec 7 % de mentions pour chacun de ces domaines, ainsi que la vie pratique et les discriminations en général avec 6 % chacun.

La situation de désavantage la plus souvent citée par les hommes est le divorce (7 %). Suivent le niveau professionnel (6 %), l'éducation des enfants (3 %) et les situations de discrimination (3 %). Un désavantage en ce qui concerne le congé parental n'est mentionné que par 2 % des hommes, taux d'ailleurs identique à celui des femmes.



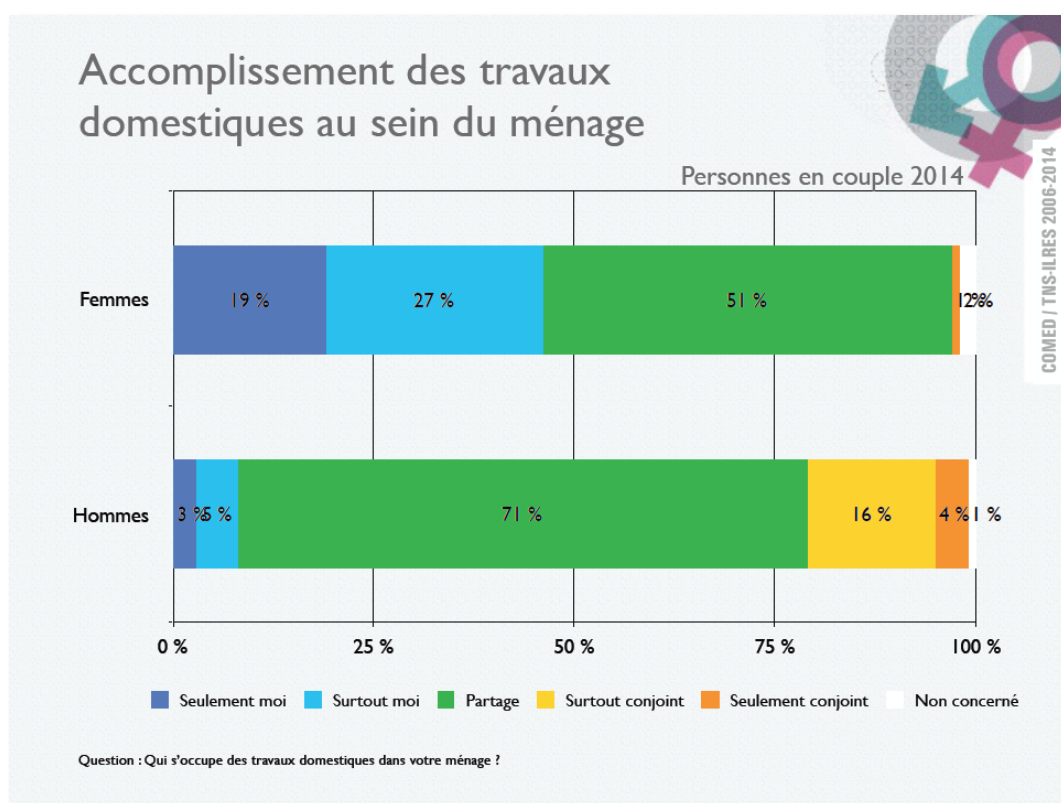
Travaux domestiques au sein du ménage

Pour concrétiser davantage la situation personnelle, on demandait aux personnes qui s'occupaient des travaux domestiques dans leur ménage (question limitée aux personnes vivant en couple).

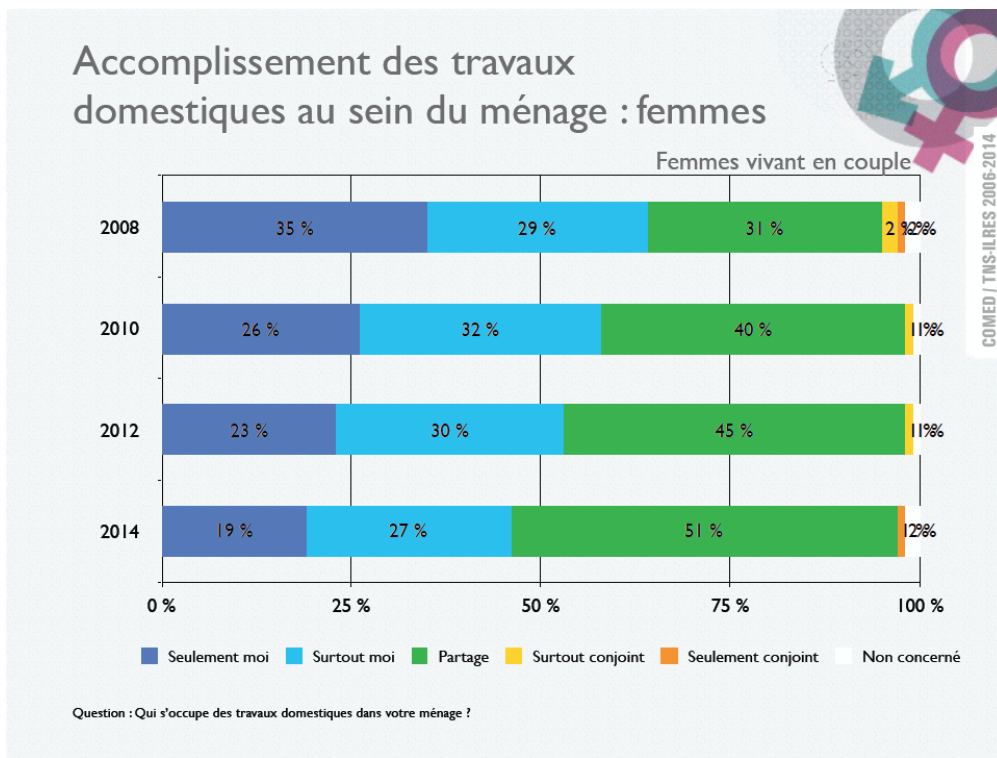
Presque trois quarts des hommes (71 %) indiquent que les travaux domestiques sont partagés entre eux-mêmes et leur compagne. 20 % avouaient que c'est principalement ou exclusivement leur conjointe qui accomplit ces tâches, alors que 8 % indiquaient que c'est principalement ou exclusivement eux-mêmes qui s'en occupaient.

Les réponses sont quelque peu différentes auprès des femmes : le taux de ceux qui indiquent se partager les tâches ménagères est réduit à 51 %, alors que presque autant de femmes (46 %) indiquent être elles principalement voire exclusivement en charge. Seul 1 % des femmes indique que c'est leur conjoint qui s'en occupe.

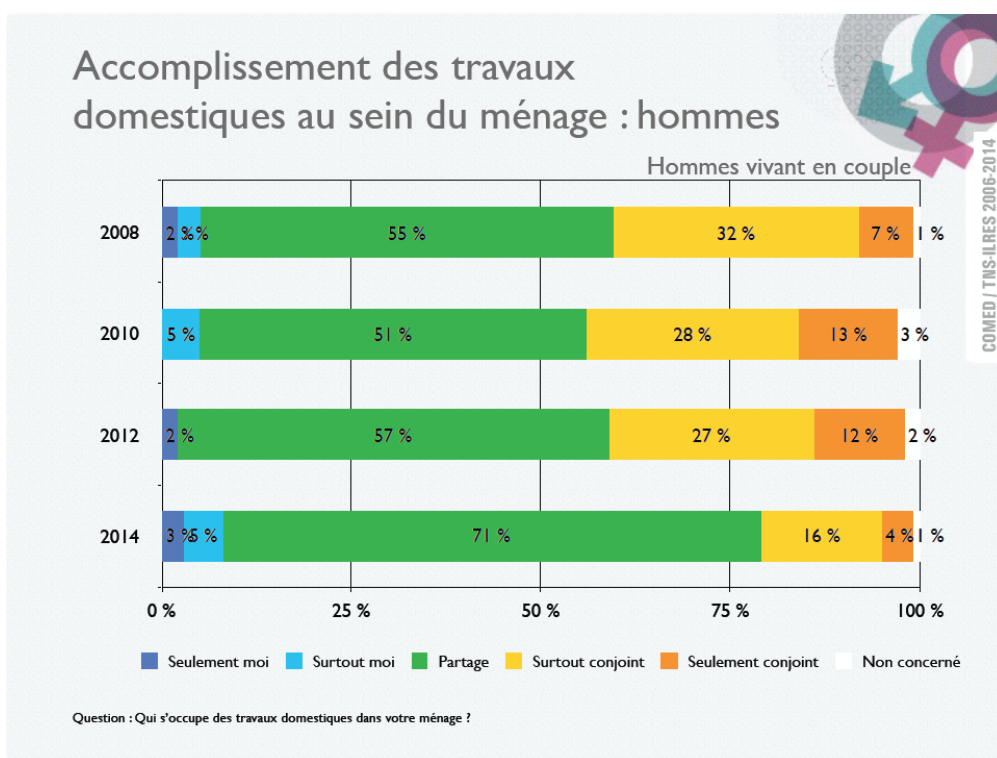
Normalement, si les réponses reflétaient parfaitement la réalité, les résultats des femmes et des hommes devraient se compléter de manière à confirmer la perception des uns et des autres. Le fait que cela n'est pas le cas montre que souvent une même situation donne lieu à des descriptions divergentes par l'homme et la femme.



A noter qu'il y a une claire évolution dans le bon sens, du fait que la part des femmes qui indiquaient partager à parts égales les travaux domestiques n'était que de 31 % en 2008, de 40 % en 2010 et de 45 % en 2012. La part de celles qui disaient être seules à devoir tout faire se réduit parallèlement de 35 % en 2008 à 19 % en 2014.



Cette évolution se remarque également dans les réponses des hommes, mais de manière moins continue. Le taux de ceux qui disent se partager les tâches ménagères est passé de 55 % en 2008 à 71 % en 2014. En revanche, la part de ceux qui indiquent que c'est leur compagne qui s'occupe principalement ou exclusivement du ménage a fondue de 39 % en 2008 à 20 % en 2014.



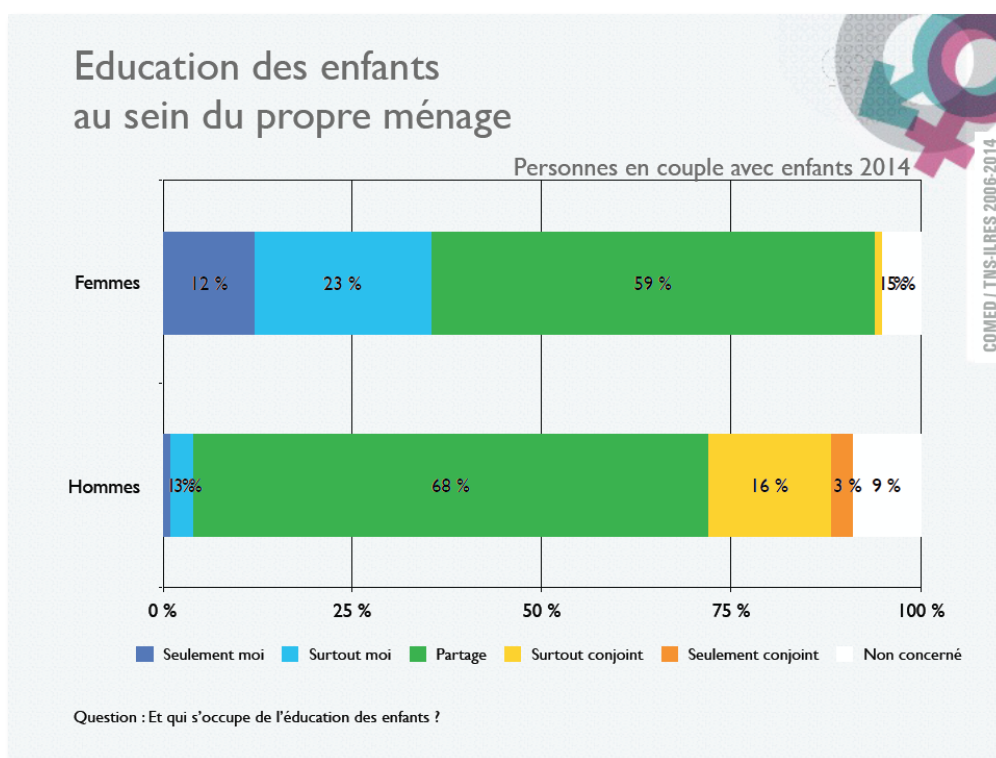
Education des enfants

Aux personnes vivant en couple et ayant des enfants fût demandé ensuite qui s'occupait de l'éducation des enfants.

Une large majorité des hommes (68 %) et des femmes (59 %) indiquent se partager la mission d'éducation des enfants.

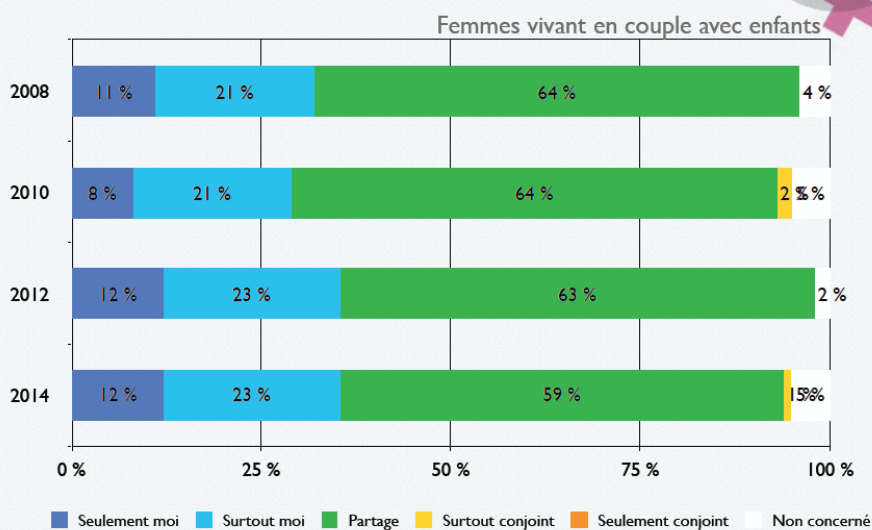
35 % des femmes indiquent pourtant que c'est principalement (23 %) ou exclusivement (12 %) elles qui s'occupent des enfants, alors qu'il n'y a que 19 % des hommes qui avouent que c'est leur épouse ou partenaire qui a la charge principale (16 %) ou exclusive (3 %) de l'éducation.

Les situations où l'homme s'occupe principalement ou exclusivement de l'éducation des enfants restent rares (1 % selon les indications des femmes et 4 % selon les indications des hommes).

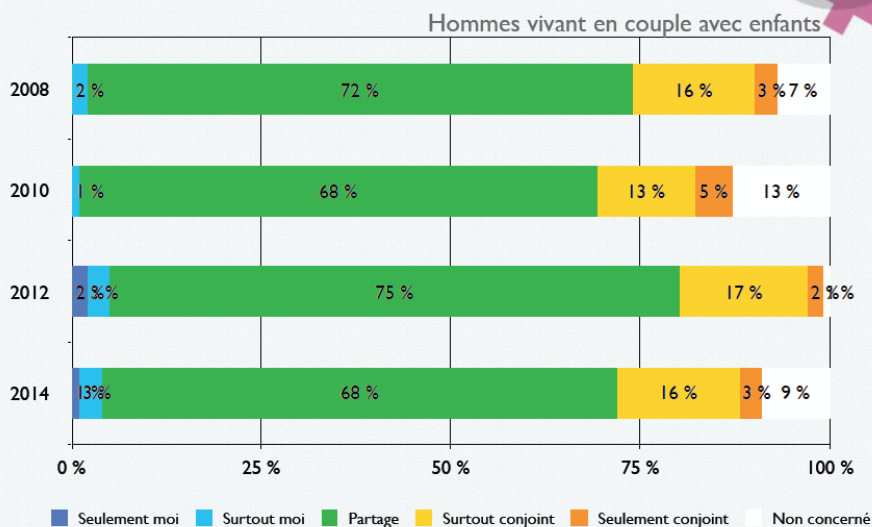


Les réponses par rapport à cette question ont peu évoluées depuis qu'elles ont été posées la première fois en 2008, et ce autant pour les femmes que pour les hommes.

Education des enfants au sein du propre ménage : femmes



Education des enfants au sein du propre ménage : hommes



A retenir :

Presque une femme sur quatre (et seulement un homme sur 16) se sent personnellement désavantagée de par son sexe. Deux tiers des femmes et des hommes indiquent cependant ne pas avoir d'avantages ou de désavantages à cause de leur sexe. Les femmes se sentent désavantagées principalement au niveau professionnel, alors la situation dans laquelle les hommes se sentent le plus désavantagés est le divorce.

La répartition des rôles au sein des ménages continue à évoluer vers un meilleur partage des travaux domestiques, et cela aussi bien de la vue des femmes que des hommes.

CHAPITRE 4 : Analyse de facteurs pouvant influencer l'évolution sociétale

Cette partie de l'étude vise à déterminer l'influence que certains facteurs peuvent avoir sur l'évolution de la société - sur les jeunes en particulier - ainsi que sur le changement de mentalité dans le domaine de l'égalité des femmes et des hommes.

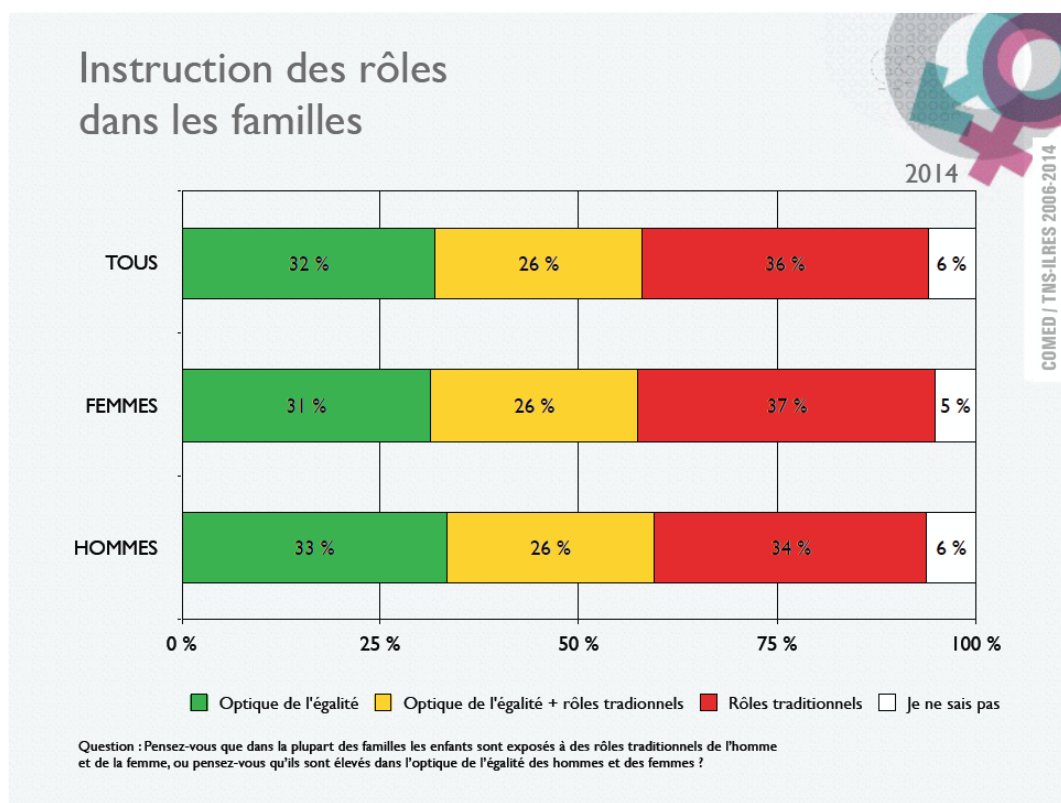
A quels rôles – traditionnels ou égalitaires - sont exposés les jeunes dans :

- les familles,
- les écoles,
- les médias,
- les publicités ?

Les familles

Pour ce qui concerne l'instruction des rôles – traditionnels ou égalitaires – dans les familles, les avis sont partagés : 32 % estiment que l'éducation dans la plupart des familles se fait dans un esprit d'égalité, alors que 36 % pensent que la plupart des familles exposent leurs enfants plutôt aux rôles traditionnels de l'homme et de la femme. 26 % se situent entre les deux, répondant que c'est parfois l'un et parfois l'autre approche qui prime.

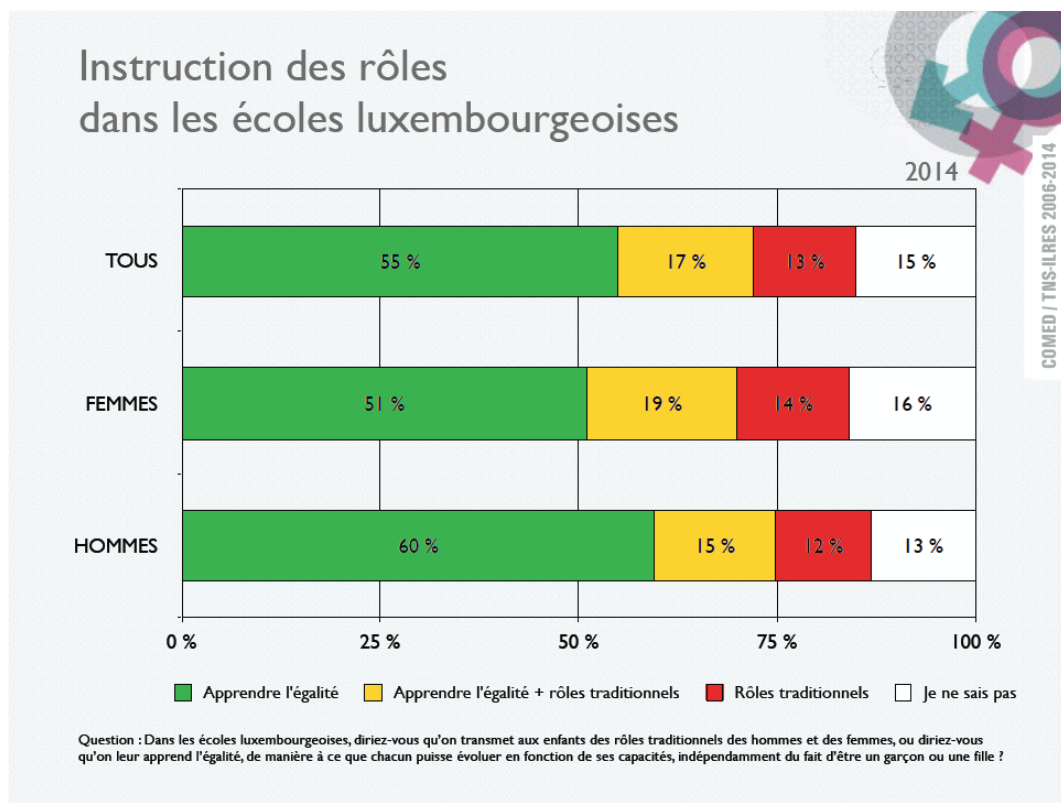
Ces résultats sont très similaires pour les hommes et pour les femmes.



Les écoles

Une majorité (55 %) des personnes interrogées est d'avis que les écoles apprennent l'égalité aux élèves, et devraient donc avoir un impact positif sur le développement sociétal en matière d'égalité. Seulement 13 % sont d'un avis contraire.

Il se présente une image similaire pour les deux sexes, même si les hommes sont un peu plus (60 %) d'avis que les femmes (51 %) que les écoles instruisent plutôt l'égalité.



Les médias

Les résultats sont moins positifs pour ce qui concerne les rôles reflétés par les médias. Ceux qui estiment que les médias mettent en avant les rôles atypiques et égalitaires ne sont que 17 %, alors que 46 % disent que les médias montrent avant tout les femmes et les hommes dans leurs rôles traditionnels, et contribuent ainsi à conserver les stéréotypes existants. 32 % n'ont pas d'avis clair sur cette question et indiquent que les médias montrent les deux types de comportement.

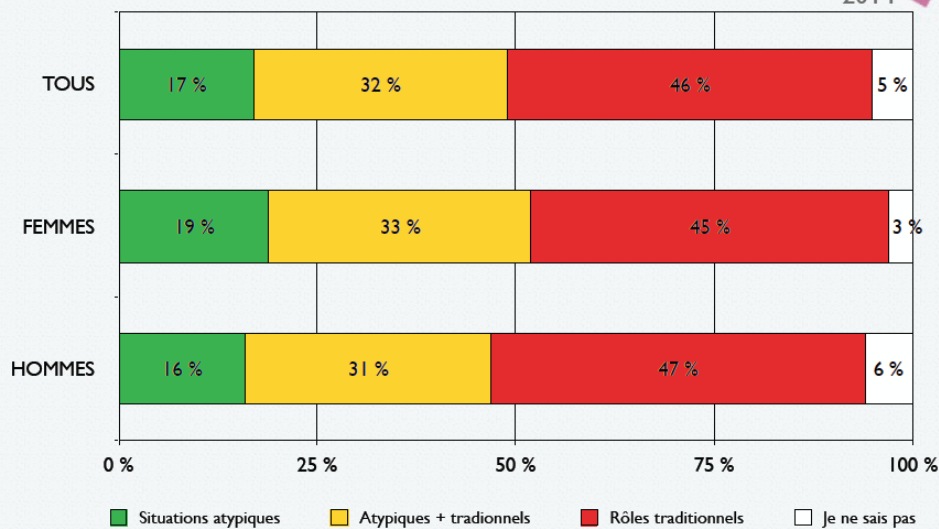
Comme dans les questions précédentes, il y a peu de différence entre les réponses des femmes et des hommes.

Reflet des rôles par les médias



2014

COMED / TNS-ILRES 2006-2014



Question : Êtes-vous d'avis que les médias montrent la plupart du temps les hommes et les femmes dans leurs rôles traditionnels ... ou dans des situations qui sont moins typiques ... ?

Les publicités

Pour ce qui concerne les rôles reflétés par les publicités, les résultats sont similaires à ceux des médias en général : plus de la moitié des personnes interrogées (56 %) sont d'avis que les publicités montrent principalement les rôles traditionnels, alors que 17 % seulement sont d'avis que c'est les situations atypiques qui sont mises en avant par les publicités.

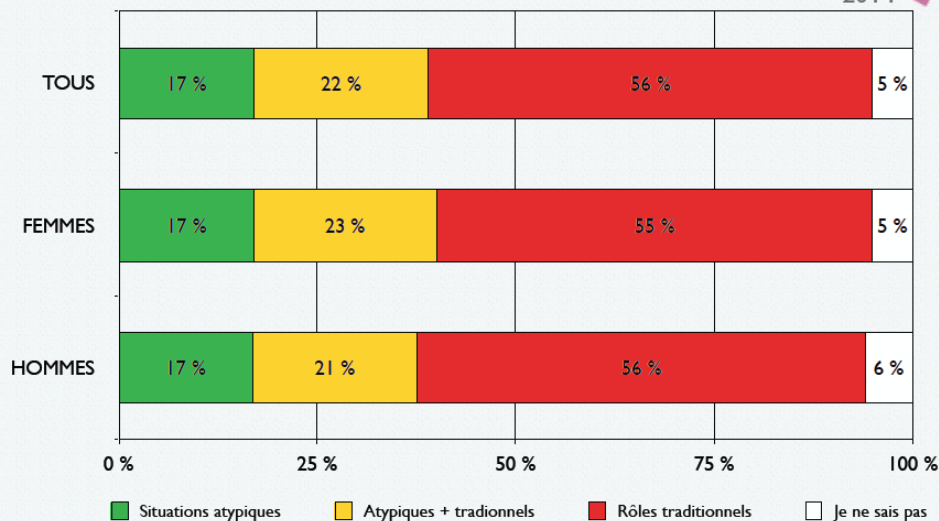
A nouveau, il n'y a pratiquement pas de différences entre les perceptions des femmes et des hommes.

Reflet des rôles par les publicités



2014

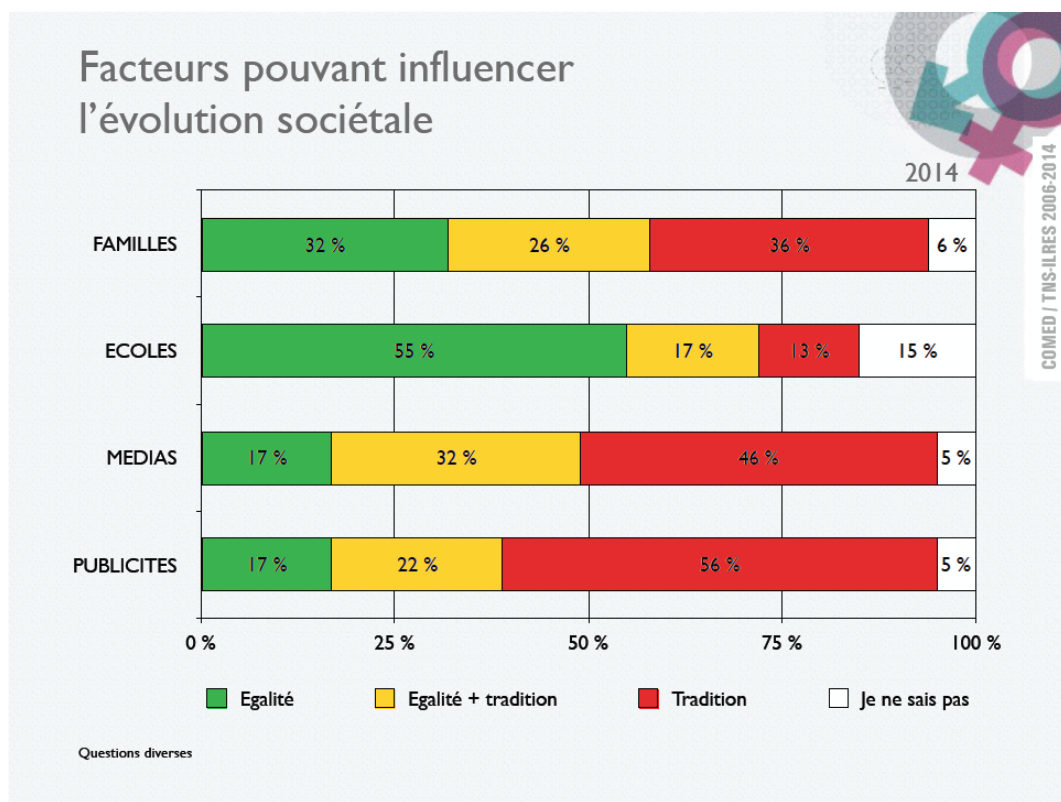
COMED / TNS-ILRES 2006-2014



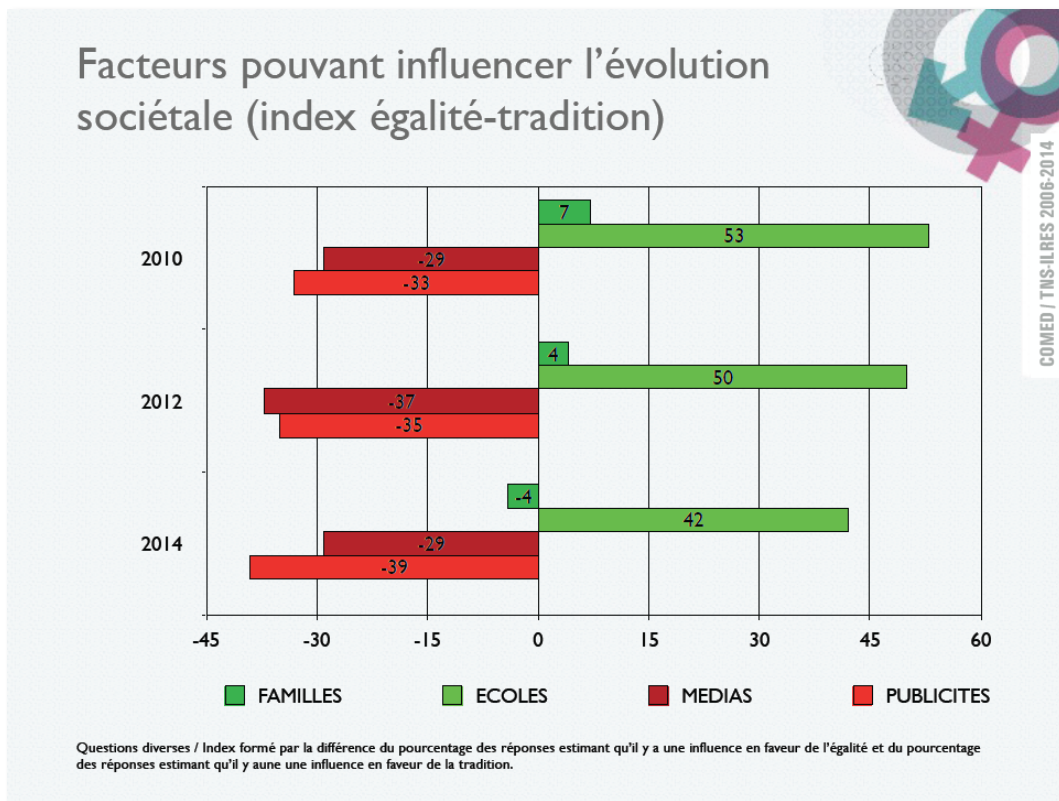
Question : Trouvez-vous que les publicités montrent la plupart du temps les hommes et les femmes dans des rôles traditionnels, ou bien dans des situations atypiques pour un homme ou une femme ?

Les quatre facteurs

En résumé, des 4 facteurs testés, on pourrait dire que les écoles sont perçues comme l'élément le plus favorable au développement de l'égalité dans la société, alors que les avis sur le rôle des familles sont partagés. Les médias et les publicités constitueraient plutôt un frein à l'égalité, par le fait de mettre en avant les rôles traditionnels, fortifiant ainsi potentiellement les stéréotypes du genre dans la société.



En comparant les résultats de 2014 à ceux de 2010 et 2012, on constate qu'il n'y a pas eu de changements fondamentaux. Néanmoins, pour tous les facteurs, à l'exception des médias, les pourcentages de ceux qui voient une influence en faveur de l'égalité sont en léger recul, respectivement les pourcentages de ceux qui voient une prépondérance de l'instruction des rôles traditionnels sont en légère hausse. Nous pensons cependant qu'il serait prématuré de vouloir interpréter ces petites différences ; il faudra voir si cette tendance se confirmera dans les années à venir.



A retenir :

Les écoles continuent à être perçues comme le plus grand « driver » d'égalité. Une majorité des gens estiment que les jeunes y apprennent la vie dans l'égalité.

Pour ce qui concerne la transmission des rôles dans les familles, les avis sont partagés.

Les médias et les publicités sont perçus clairement comme mettant en avant les rôles traditionnels, accentuant ainsi les stéréotypes du genre et constituant un frein pour l'égalité.

CHAPITRE 5 : Opinions personnelles par rapport à l'égalité

Pour mesurer les opinions personnelles des personnes par rapport à l'égalité des femmes et des hommes, quatre questions polarisantes ont été posées sous forme de propositions controversées.

Pour chacune de ces propositions, les personnes devaient indiquer si elles étaient tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout.

Deux de ces quatre propositions (P2 et P4) étaient formulées positivement en faveur de l'égalité, les deux autres propositions (P1 et P3) étaient formulées négativement, c.-à-d. contre l'égalité.

P1 - tradition : Les rôles des hommes et des femmes se sont formés pendant des milliers d'années. Pourquoi bouleverser cela? Car finalement on ne vit pas trop mal avec des rôles bien définis pour les hommes et les femmes. (Résultats inversés)

P2 - professions : C'est une bonne chose si de plus en plus d'hommes restent à la maison pour éduquer les enfants, alors que les femmes poursuivent leur carrière professionnelle.

P3 – biologique : Biologiquement il appartient à la femme de donner vie aux enfants, et c'est aussi la femme qui est la plus appropriée pour s'occuper des enfants et du ménage. (Résultats inversés)

P4 – avancer : Nous devons tout mettre en œuvre pour faire avancer rapidement l'égalité des femmes et des hommes, aussi bien au niveau politique que dans la vie quotidienne de tout un chacun.

Résultats séparés des différents items 2014

Les résultats ont d'abord été analysés pour chaque question séparément. Ensuite un index d'égalité a été formé au départ de ces quatre questions (voir plus loin).

Tradition: la première proposition décrivait positivement les rôles traditionnels des femmes et des hommes et s'opposait à changer ces rôles. Deux tiers des personnes (68 %) indiquaient qu'ils n'étaient pas d'accord avec cette proposition (dont 43 % qui n'étaient pas du tout d'accord). Un peu moins d'un tiers se déclaraient plutôt d'accord (23 %) ou tout à fait d'accord (7 %).

Professions: la deuxième proposition parlait positivement du changement des rôles professionnels des femmes et des hommes. Trois quarts (76 %) partageaient cette vue égalitaire, alors qu'un cinquième des personnes (21 %) la rejetait.

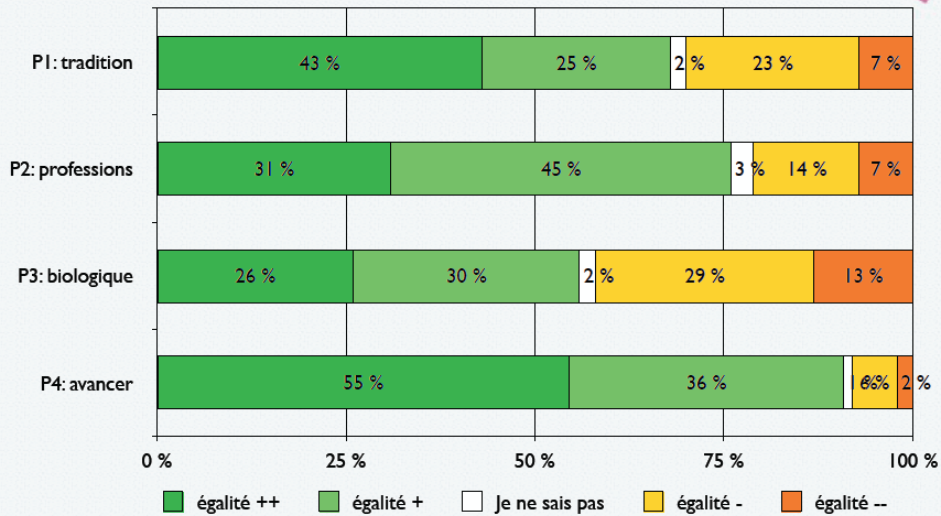
Biologique: La troisième proposition mettait en avant la différence biologique entre l'homme et la femme pour attribuer à la femme le rôle d'éduquer les enfants et de faire le ménage. Il s'agit ici de la proposition où les avis traditionalistes prennent le plus d'importance (42%) pour rapport aux vues égalitaires, qui restent tout de même majoritaires (56 %).

Avancer: la quatrième proposition s'engageait fortement en faveur de l'égalité et revendiquait que l'on y avance au niveau politique et personnel. C'était la question la plus directe, où ceux qui ne se déclaraient pas d'accord avec cette proposition s'opposaient ouvertement à l'égalité. Cela explique un taux très élevé de 91 % de positions plutôt égalitaires contre seulement 8 % d'opposition.

En résumé, une assez large majorité s'exprime en faveur de l'égalité, avec toutefois une réticence quant au rôle prépondérant de la femme dans l'éducation des enfants.

Opinions personnelles relatives à l'égalité h/f

2014

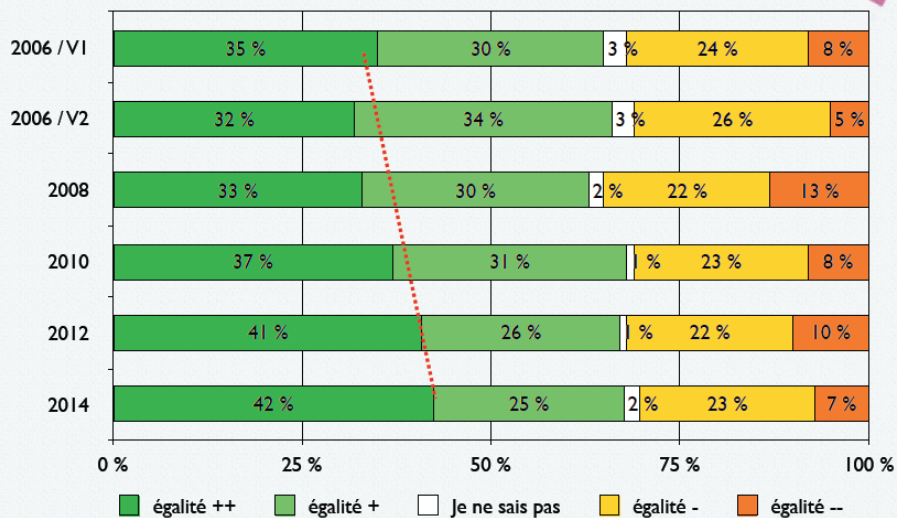


Question : Pour approfondir encore un peu plus le sujet, je vais vous lire maintenant quelques phrases en relation avec l'égalité des femmes et des hommes. Pourriez-vous me dire pour chacune de ces propositions si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout avec ces propositions.

Evolution des différents items dans le temps

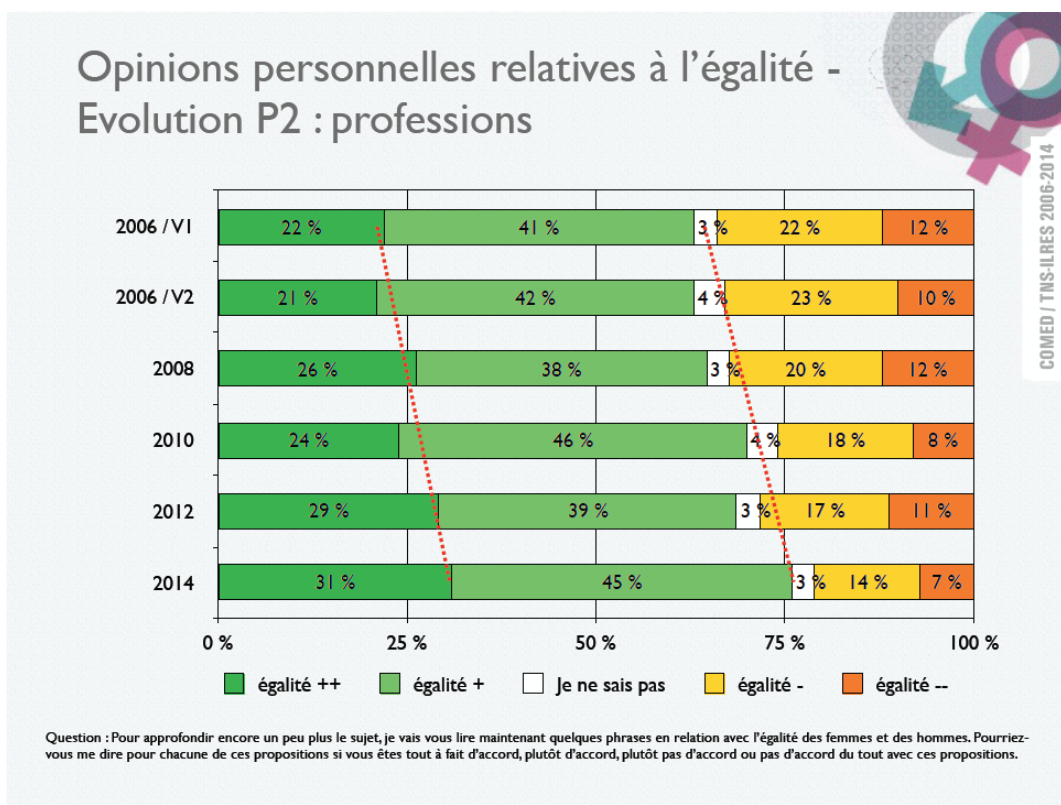
Les réponses à la proposition 1 (tradition) n'ont pas connu d'évolution spectaculaire depuis 2006. Notons juste que les positions fortement en faveur de l'égalité ont légèrement augmentées de mesure en mesure.

Opinions personnelles relatives à l'égalité - Evolution P1 : tradition

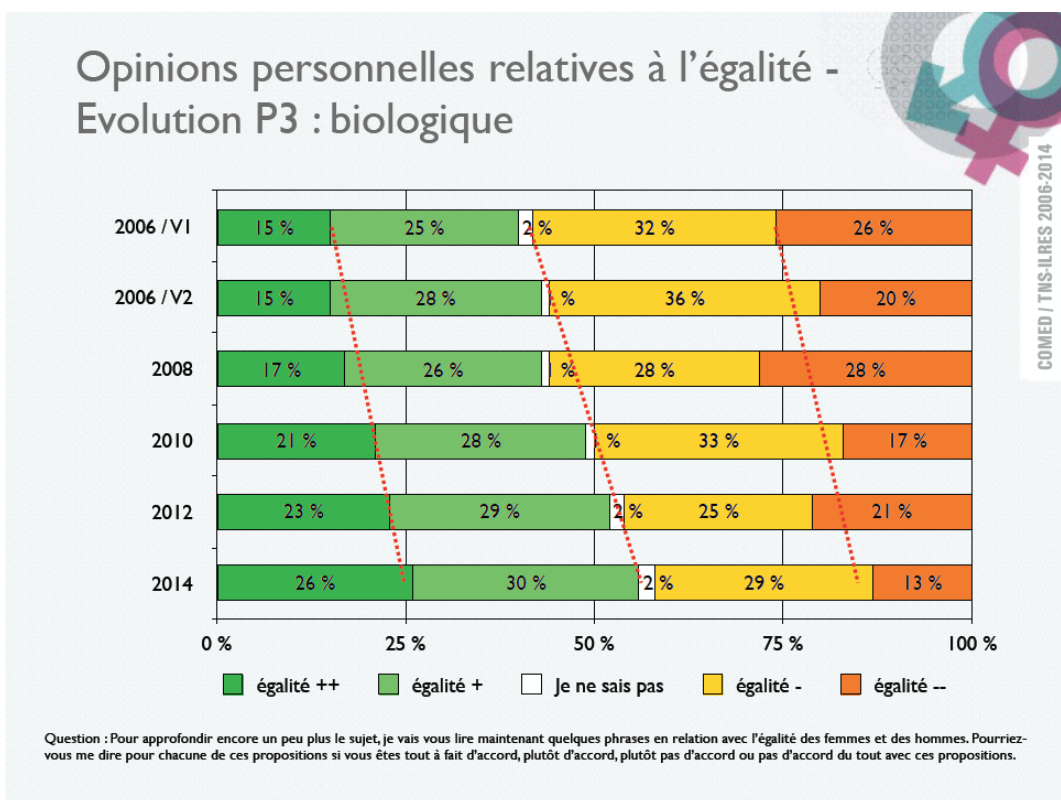


Question : Pour approfondir encore un peu plus le sujet, je vais vous lire maintenant quelques phrases en relation avec l'égalité des femmes et des hommes. Pourriez-vous me dire pour chacune de ces propositions si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout avec ces propositions.

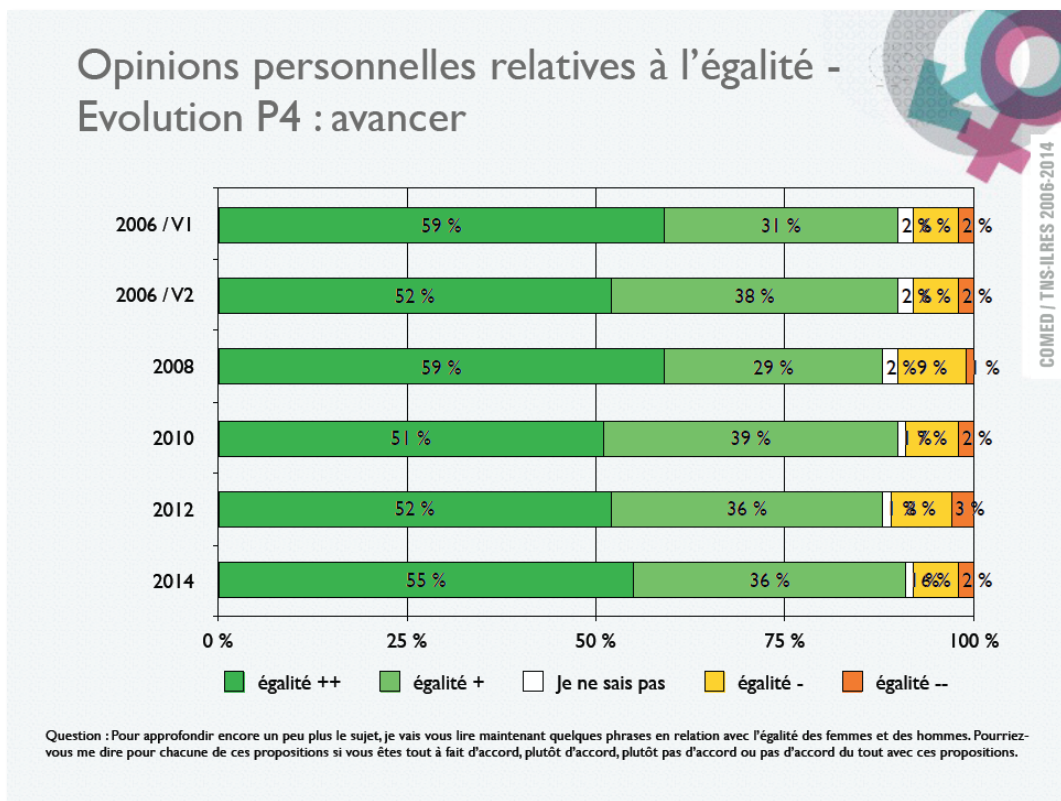
Les positions quant aux rôles professionnels à occuper par les femmes et les hommes ont évolué de manière plus marquée. C'est les positions en défaveur de l'égalité qui ont perdu lentement du terrain, passant d'un tiers des réponses en 2006 à seulement un cinquième en 2014.



La question relative à la disposition biologique de la femme pour s'occuper de l'éducation des enfants et des travaux de ménage a connue la plus forte évolution. Si en 2006 il y avait une majorité pour les positions anti-égalitaires, c'est la position égalitaire qui a pris le devant en 2014.



C'est finalement la quatrième proposition, celle impliquant la prise de position la plus ouverte pour respectivement contre l'égalité qui a connue le moins de changement au courant des 8 ans d'études.



L'indice d'égalité

Afin de pouvoir analyser plus aisément l'évolution des positions par rapport à l'égalité un indice combinant les 4 positions expliquées ci-devant a été créé, en attribuant :

- +2 points à chaque réponse fortement en faveur de l'égalité
- +1 pour les réponses plutôt en faveur de l'égalité
- 1 pour les réponses plutôt en défaveur de l'égalité
- 2 pour les réponses fortement contre l'égalité.
- 0 pour une réponse neutre (indécis).

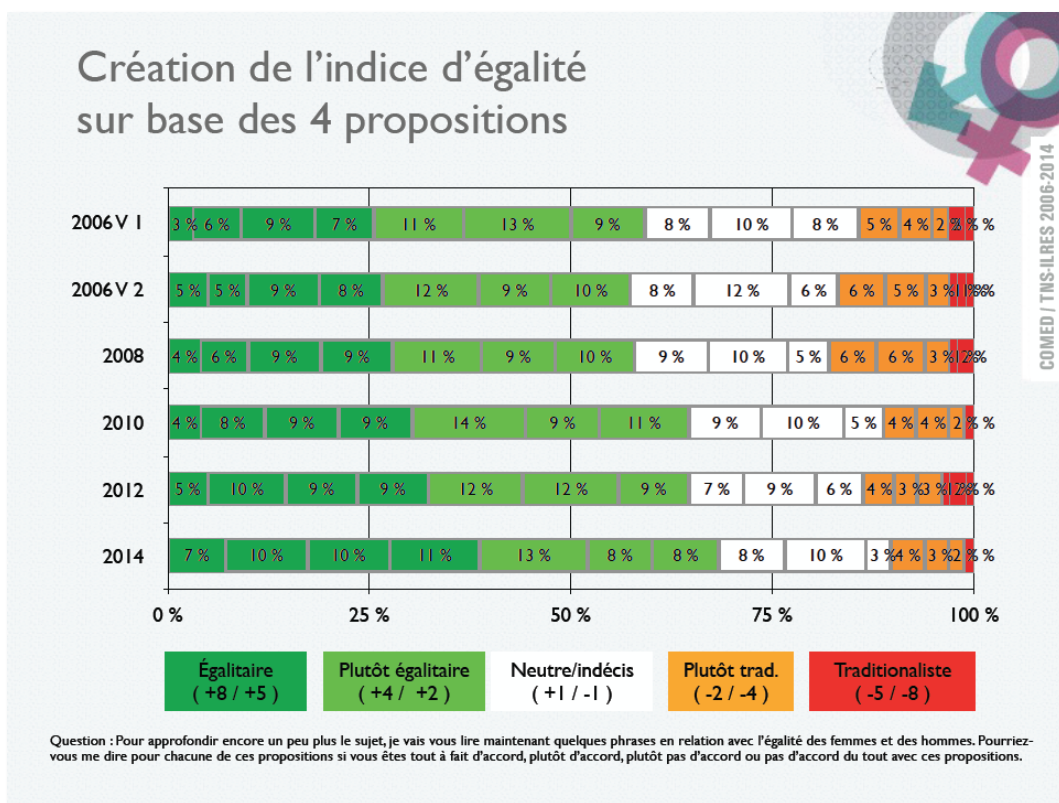
L'indice peut ainsi varier entre +8 (radicalement en faveur de l'égalité) et -8 (radicalement contre l'égalité).

En 2014, plus d'un tiers (38 %) des personnes atteignent des scores entre +5 et +8 et peuvent être qualifiés de personnes « égalitaires ». Le quart suivant (également 27 %) est composé de personnes qui atteignent des scores entre +2 et +4; nous qualifierons ces personnes de « plutôt égalitaires ».

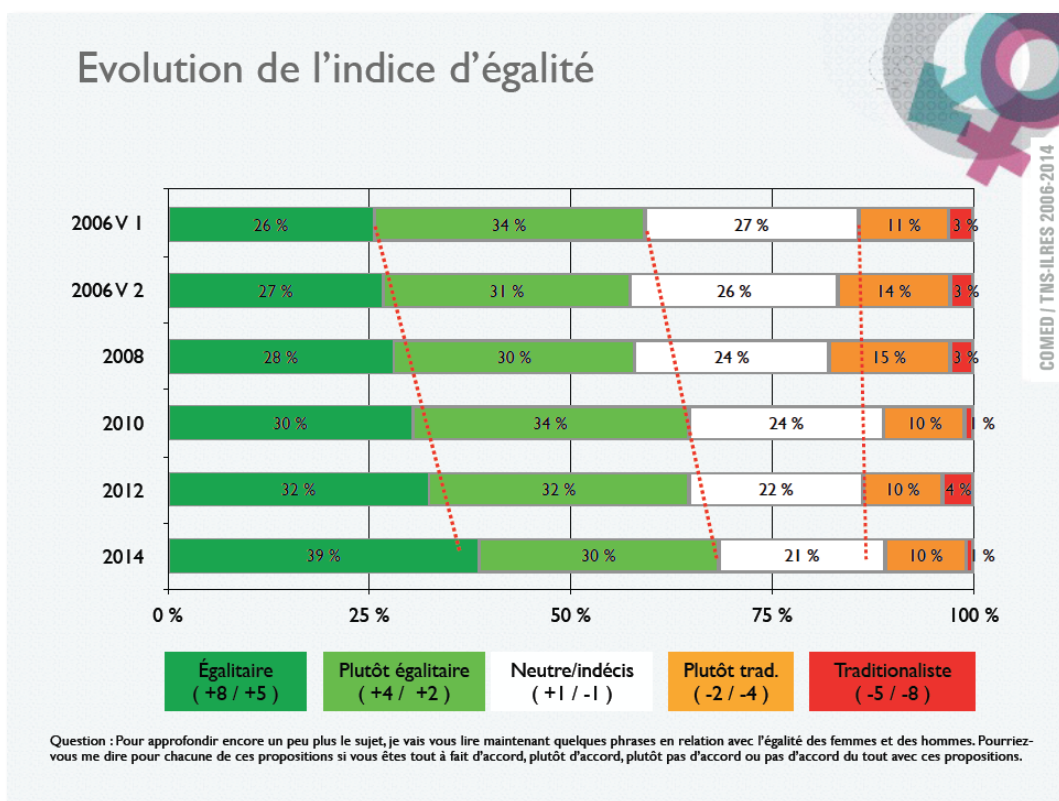
Du côté opposé de l'échelle, seul 1 % des personnes atteignent des scores entre -8 et -5 et peuvent être qualifiées de « traditionalistes » (fortement opposées à l'égalité), tandis que 9 % des personnes totalisent entre -2 et -4 points, personnes que nous appellerons « plutôt traditionalistes ».

Un cinquième des personnes (21 %) est à considérer comme « indécis » avec des scores entre -1 et +1.

L'évolution que nous avons constatée dans les différents items se confirme dans cet index: les positions égalitaires sont en train d'avancer par rapport aux premières années de l'étude. En revanche, les positions s'opposant à l'égalité sont en léger recul. Néanmoins il reste donc un segment d'environ 10 % des personnes qui restent sceptiques quant à l'égalité, respectivement qui s'y opposent clairement.



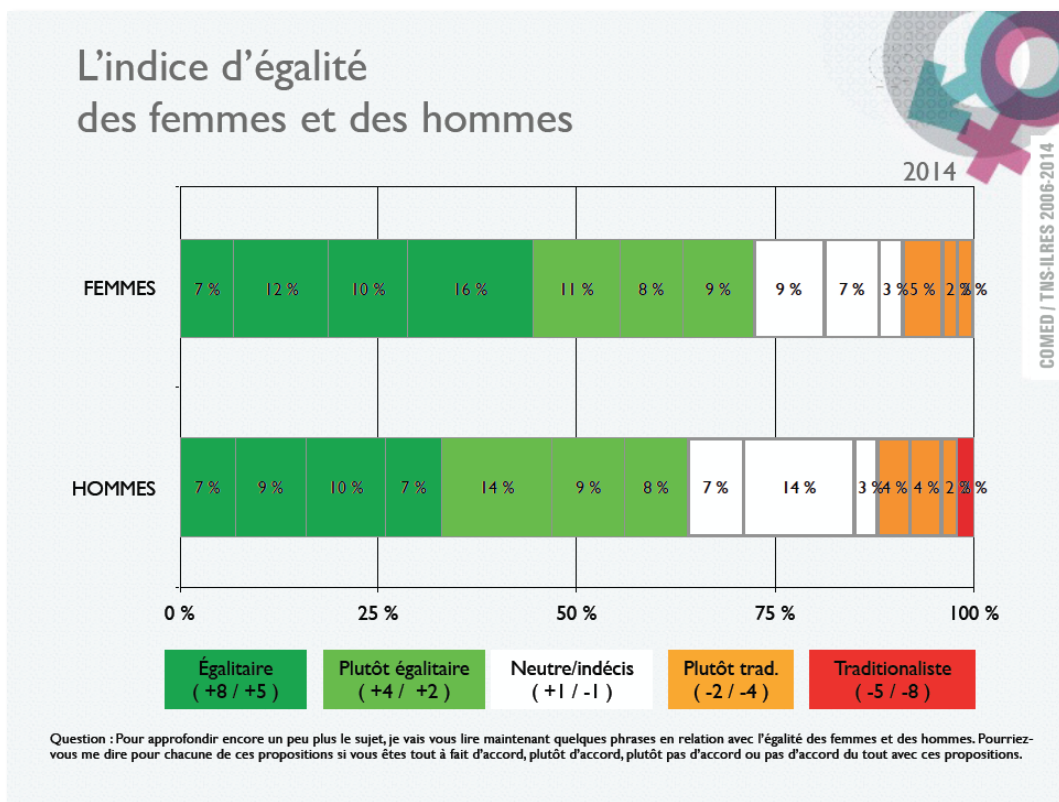
Les évolutions se montrent plus clairement si l'on simplifie le graphique : le segment des personnes ayant des opinions «égalitaires» ou «plutôt égalitaires» évolue lentement, alors que la part de ceux qui sont clairement contre l'égalité n'affiche qu'un léger recul.



La différence entre les positions des femmes et des hommes n'est pas énorme, mais tout de même remarquable.

Les personnes qualifiées d'égalitaires ou plutôt égalitaires sont majoritaires au sein des deux sexes. Cette part est cependant légèrement plus grande auprès des femmes que des hommes.

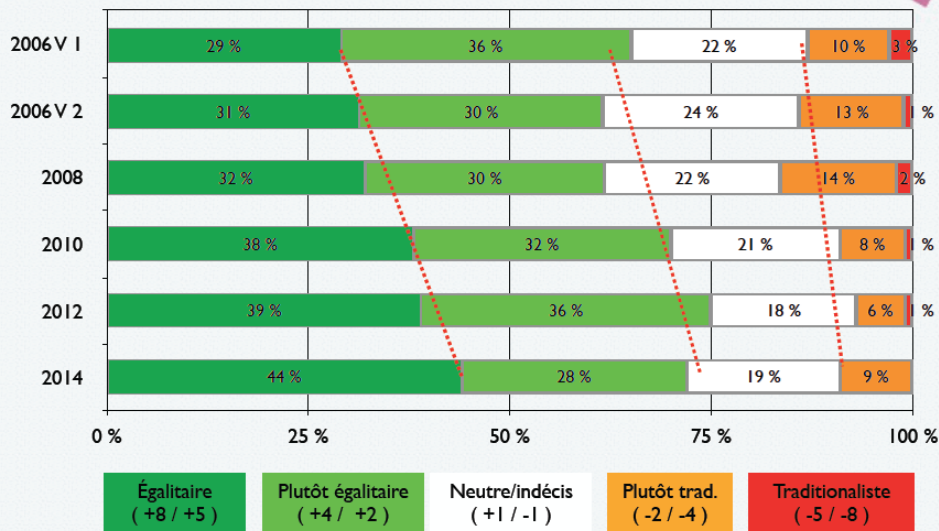
Inversement, les hommes comptent parmi eux légèrement plus de personnes traditionalistes ou plutôt traditionalistes que les femmes.



Ce qui est pourtant plus étonnant, c'est que l'indice évolue de manière assez sensible auprès des femmes, et nettement moins auprès des hommes. On aurait pu s'attendre à ce que les opinions des deux sexes se rapprochent, mais le contraire semble être le cas.

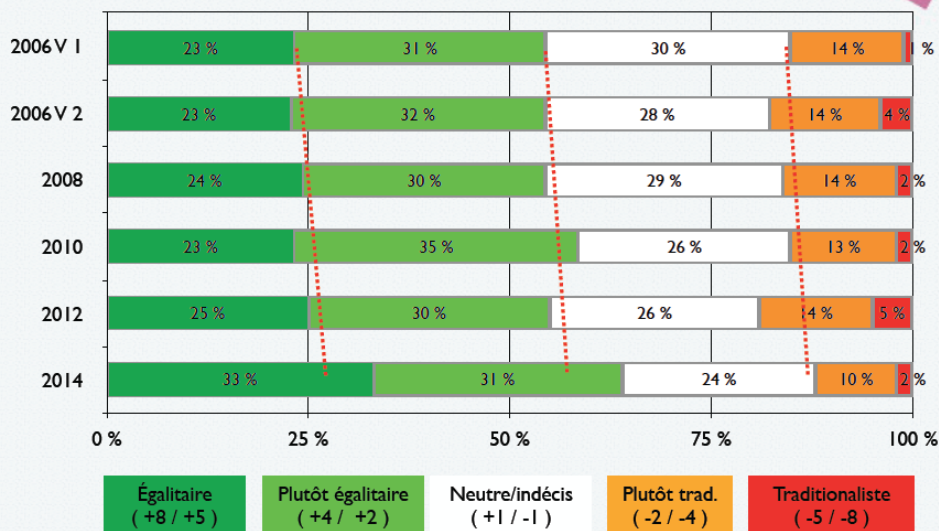
A noter cependant que la mesure 2014 sort légèrement de cette règle, du fait que les positions en faveur de l'égalité ont légèrement reculé par rapport à 2012 auprès des femmes, alors qu'elles ont gagné du terrain auprès des hommes. Il sera à analyser ultérieurement si cette tendance se confirme ou bien s'il s'agit ici d'un phénomène passager voire même d'une variation statistique de mesure.

Evolution de l'indice d'égalité auprès des femmes



Question : Pour approfondir encore un peu plus le sujet, je vais vous lire maintenant quelques phrases en relation avec l'égalité des femmes et des hommes. Pourriez-vous me dire pour chacune de ces propositions si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout avec ces propositions.

Evolution de l'indice d'égalité auprès des hommes



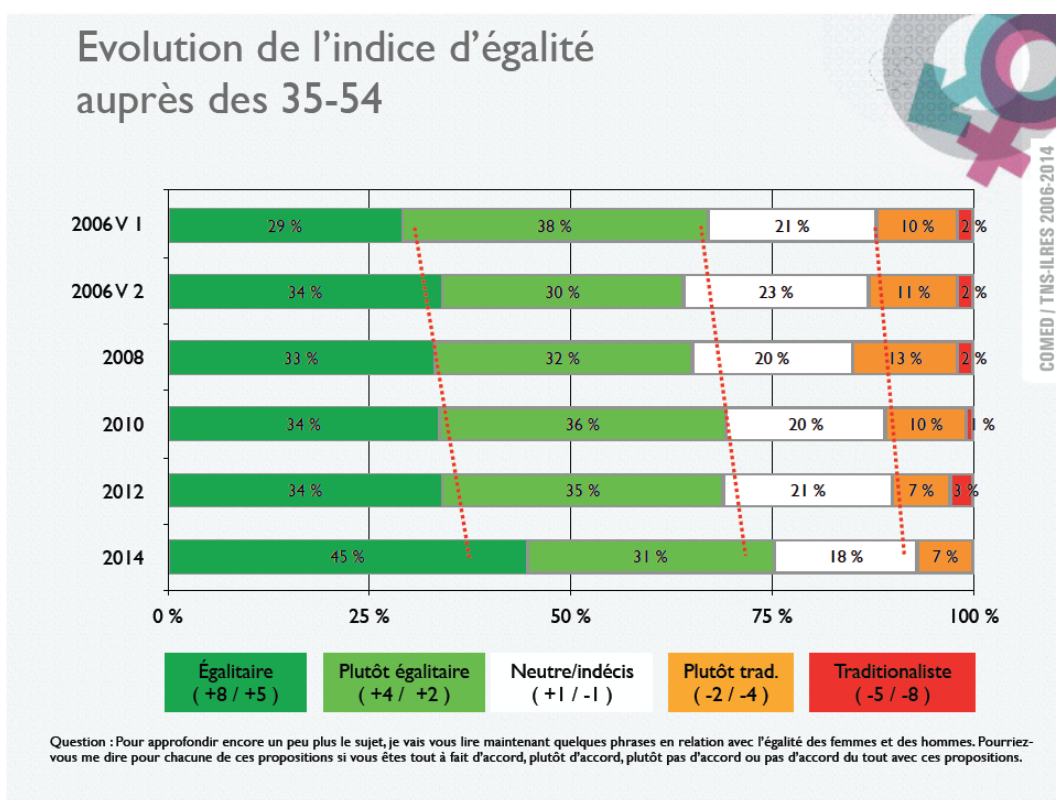
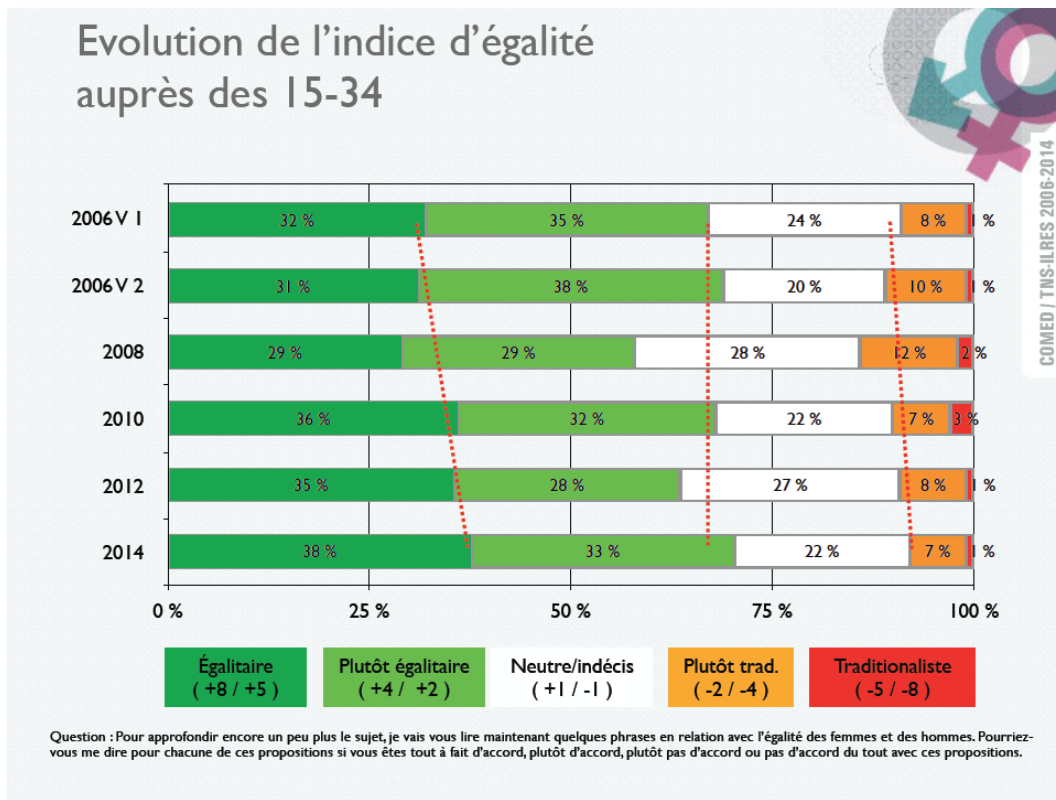
Question : Pour approfondir encore un peu plus le sujet, je vais vous lire maintenant quelques phrases en relation avec l'égalité des femmes et des hommes. Pourriez-vous me dire pour chacune de ces propositions si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout avec ces propositions.

Les indices des jeunes (15-34) évoluent assez peu, ceux des *mid-agers* (35-54) un peu plus, mais c'est surtout les vieux (55+) qui évoluent vers plus d'égalité.

En un certain sens nous vivons ainsi une homogénéisation des positions à travers les générations. Les jeunes avaient depuis le début des mesures en 2006 des vues fortement en faveur de l'égalité, ceux qui s'y opposaient étaient peu nombreux (en dessous de 10 %, à une exception près).

Les *mid-agers* se rapprochent de cette même répartition, et en 2014 la part des positions égalitaires auprès de ce groupe d'âge dépasse même légèrement celle du groupe des jeunes.

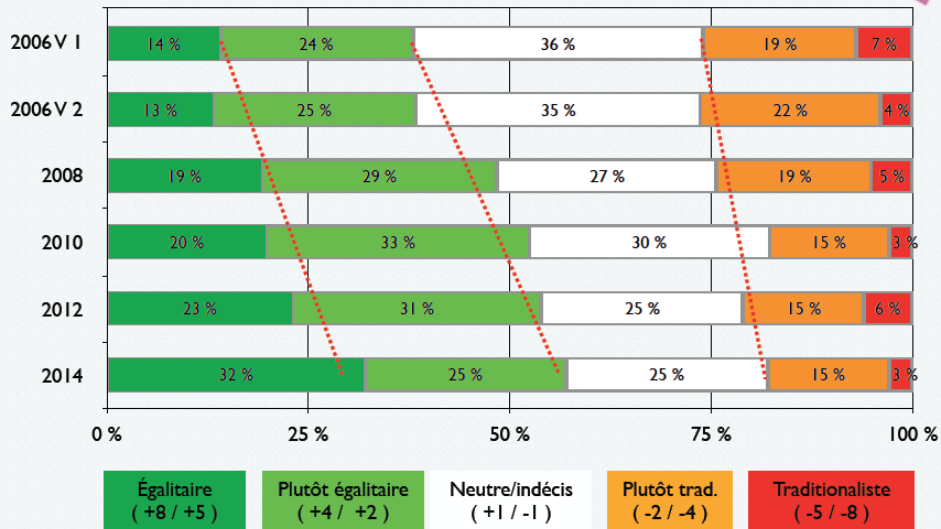
Dans le 3^e groupe d'analyse, les personnes âgées de 55 ans et plus, les positions égalitaires étaient en minorité lors des premières vagues d'étude (38 % en 2006), mais sont devenues majoritaires au fil des années (57 % en 2014)



Evolution de l'indice d'égalité auprès des 55+



COMED / TNS-ILRES 2006-2014



Question : Pour approfondir encore un peu plus le sujet, je vais vous lire maintenant quelques phrases en relation avec l'égalité des femmes et des hommes. Pourriez-vous me dire pour chacune de ces propositions si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout avec ces propositions.

A retenir :

Les analyses réalisées à l'aide de l'index d'égalité confirment clairement que les mentalités sont en train de changer, même si cela ne se fait que lentement. Il reste vrai que plus on est jeune, plus on s'exprime généralement en faveur de l'égalité. Mais les différences entre les générations sont en train de s'effondrer, grâce aux changements qui se font auprès des personnes plus âgées.

CHAPITRE 6 : Les opinions sur les quotas

Des questions spécifiques ont été posées par rapport aux quotas. A noter que la période de terrain de cette étude (du 22 septembre au 2 octobre 2014) se situait directement après l'annonce du 16 septembre 2014 par la ministre de l'Égalité des chances d'introduire des quotas de minimum 40 % pour le sexe minoritaire dans certains domaines.

- Est-ce que les gens ont entendu parler des quotas ?

- Quels sont leurs avis par rapport aux quotas

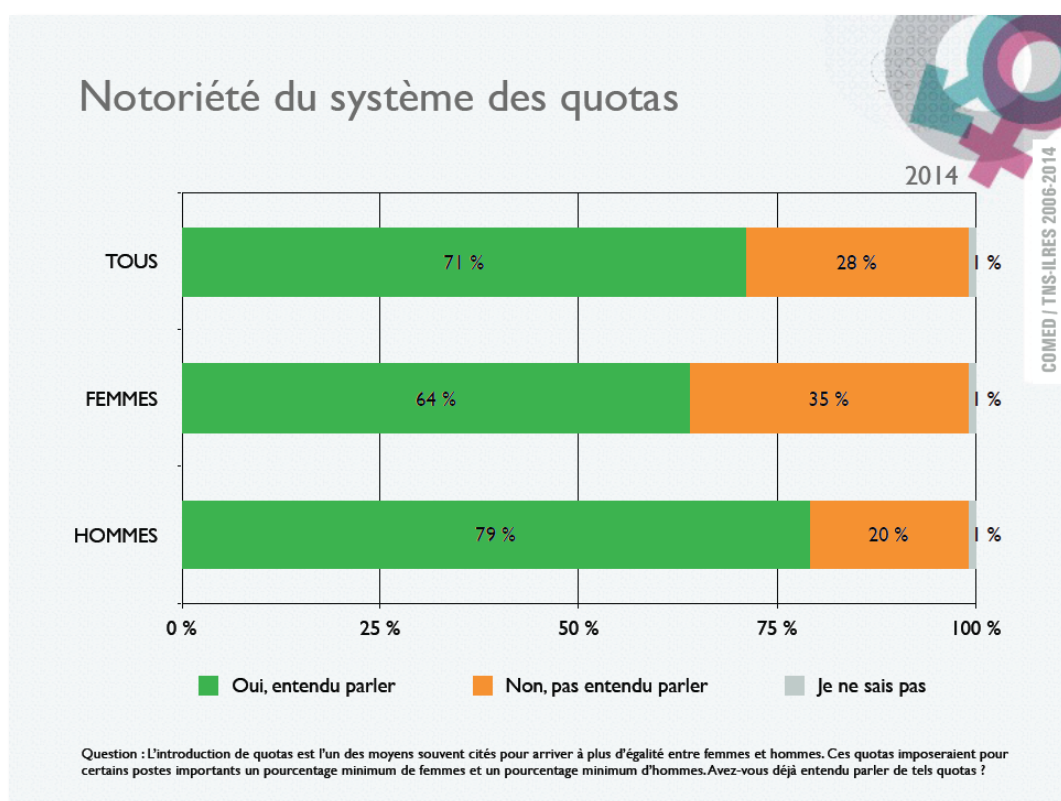
- dans les Conseils d'administration,
- au niveau des postes de responsabilité auprès de l'Etat
- sur les listes de candidats présentés par les partis politiques pour les élections ?

Connaissance du système des quotas

En guise d'introduction à cette partie du questionnaire, on demandait aux gens s'ils avaient déjà entendus parler de quotas comme mesure pour arriver à plus d'égalité entre femmes et hommes dans certains domaines.

Sept personnes sur dix indiquaient déjà avoir entendu parler de cela, alors que presque trois personnes sur dix indiquaient ne pas en avoir entendu parler. Le taux de méconnaissance des quotas est nettement plus élevé auprès des femmes (35 %) que des hommes (20 %). Il est, par ailleurs, particulièrement élevé auprès des personnes à faible niveau d'éducation (40 % auprès de la catégorie jusqu'au 1^{er} cycle secondaire) et des résidents étrangers (40 % également).

Sans surprise, les quotas ont une plus forte notoriété auprès des luxembourgeois (82 %), des universitaires (89 %), ainsi que des cadres supérieurs et professions libérales (97 %).

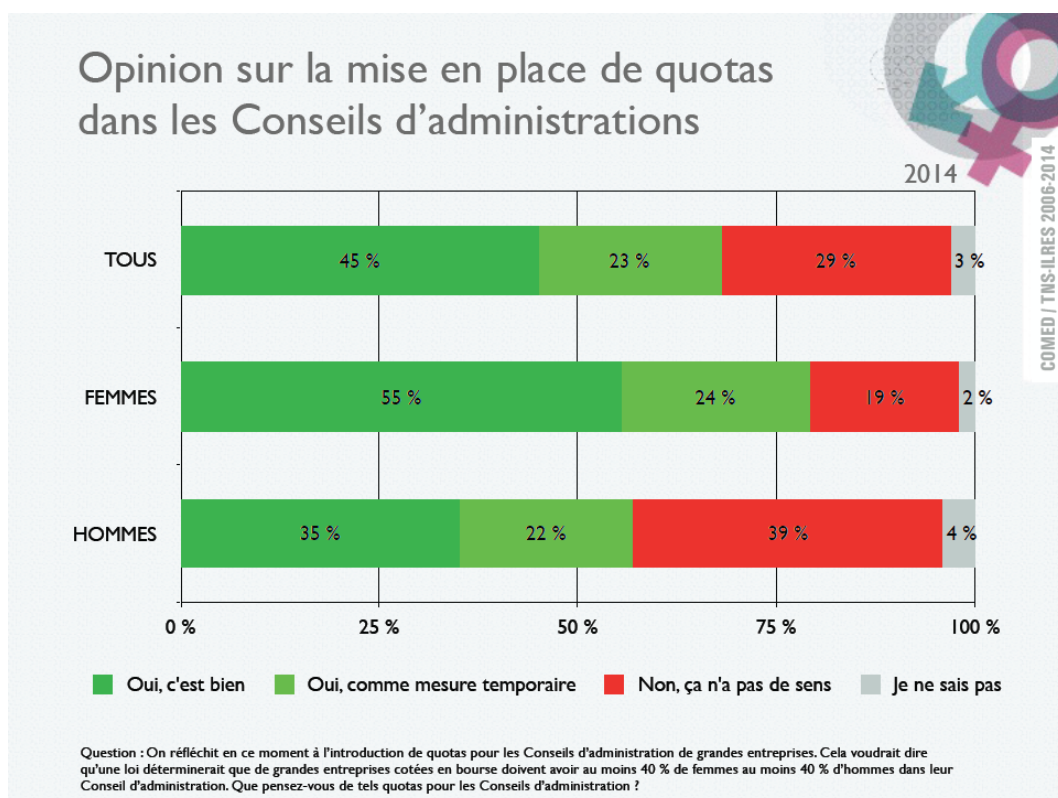


Les quotas dans les Conseils d'administration

L'introduction de quotas de 40 % dans les Conseils d'administration des entreprises cotées en bourse est saluée par 45 %, auxquels il faut ajouter 23 % qui approuvent les quotas comme mesure temporaire, donc 68 % d'avis positifs au total. 29 % des personnes s'expriment cependant en défaveur des quotas.

Le taux d'approbation est plus important auprès des femmes que des hommes. Presque 4 femmes sur 5 (79 %) s'expriment en faveur des quotas (en général ou comme mesure temporaire), alors que seule 1 femme sur 5 (19 %) se déclare contre les quotas.

L'approbation auprès des hommes n'est que de 57 %, alors que 39 % des hommes les désapprouvent.



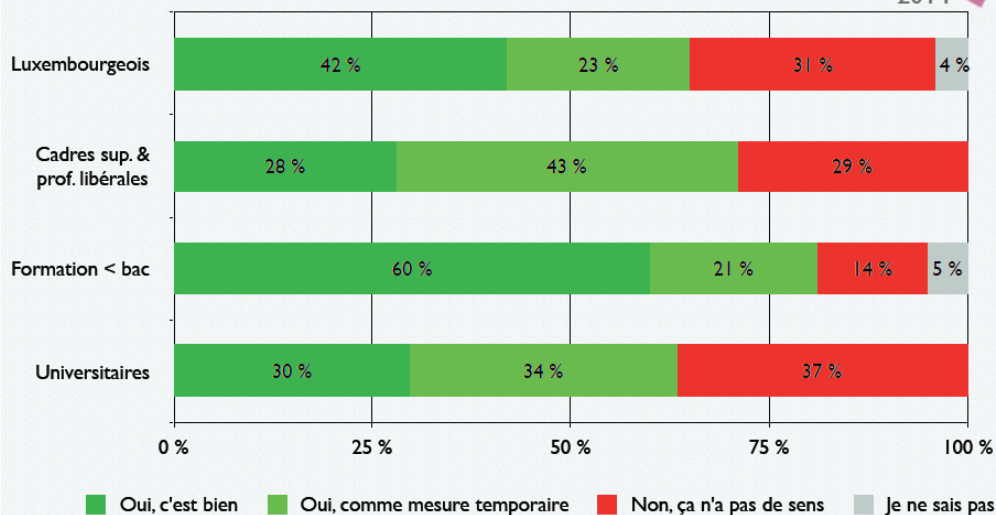
L'opinion sur les quotas des Conseils d'administration auprès des personnes de nationalité luxembourgeoise est très similaire à celui de la population totale : un total de 65 % s'exprime en faveur des quotas, 31 % s'y opposent.

Le taux d'acceptation est un peu plus important auprès de la catégorie professionnelle des cadres supérieurs et professions libérales (71%), donc – en gros – des personnes ayant des postes de décision dans les entreprises.

Il est étonnant de voir que l'approbation des quotas est particulièrement élevée auprès des personnes à faible niveau de formation. Pour les personnes n'ayant pas atteint le niveau du bac, l'approbation est de 81 % (14 % seulement d'opposants). Le sujet est bien plus contesté auprès des universitaires : ici 37 % se déclarent contre les quotas, alors que seulement 30 % les approuvent de manière générale et 34 % comme mesure temporaire.

Opinion sur la mise en place de quotas dans les Conseils d'administrations

2014



COMED / TNS-ILRES 2006-2014

Question : On réfléchit en ce moment à l'introduction de quotas pour les Conseils d'administration de grandes entreprises. Cela voudrait dire qu'une loi déterminerait que de grandes entreprises cotées en bourse doivent avoir au moins 40 % de femmes au moins 40 % d'hommes dans leur Conseil d'administration. Que pensez-vous de tels quotas pour les Conseils d'administration ?

Les quotas pour les postes de décision auprès de l'Etat

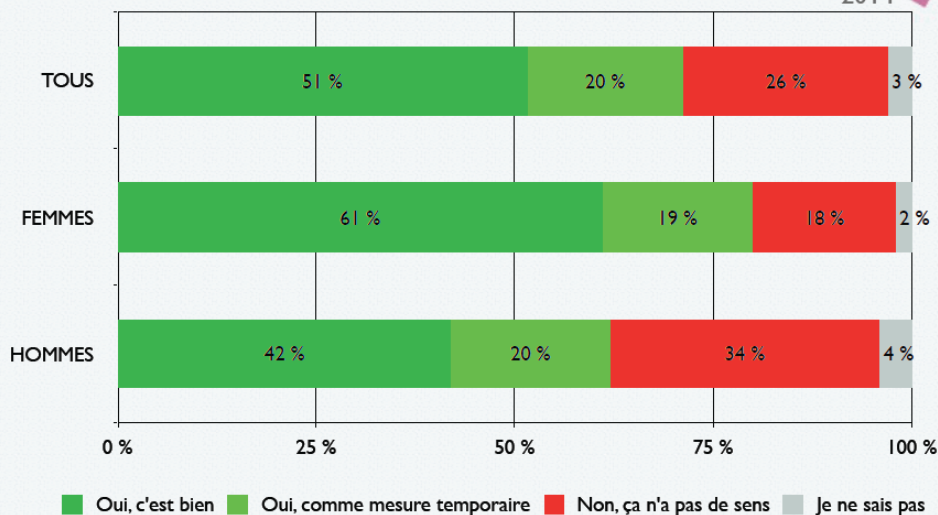
Les quotas au niveau de l'Etat rencontrent une approbation encore supérieure à celle des Conseils d'administration. Il fût demandé ce que pensaient les gens de l'introduction de quotas de 40 % pour les postes de décision auprès des ministères, des administrations publiques et des entreprises appartenant entièrement ou partiellement à l'Etat luxembourgeois.

Une personne sur deux (51 %) approuve de tels quotas en général, et 20 % supplémentaires l'admettent comme mesure temporaire. Au total, il y a donc 71 % des personnes qui donnent un avis favorable aux quotas auprès de l'Etat, alors que 26 % les rejettent.

C'est à nouveau les femmes qui ont un taux d'approbation supérieur (80 %) à celui des hommes (62 %).

Opinion sur la mise en place de quotas pour postes de décision auprès de l'Etat

2014



Question : Il est prévu que des quotas de 40 % soient introduits au Luxembourg tout d'abord au niveau de l'Etat. Cela veut dire que dans les ministères et administrations publiques, et également dans les entreprises qui appartiennent entièrement ou partiellement à l'Etat, il y ait au moins 40 % de femmes et au moins 40 % d'hommes sur les postes de décision. Qu'en pensez-vous ?

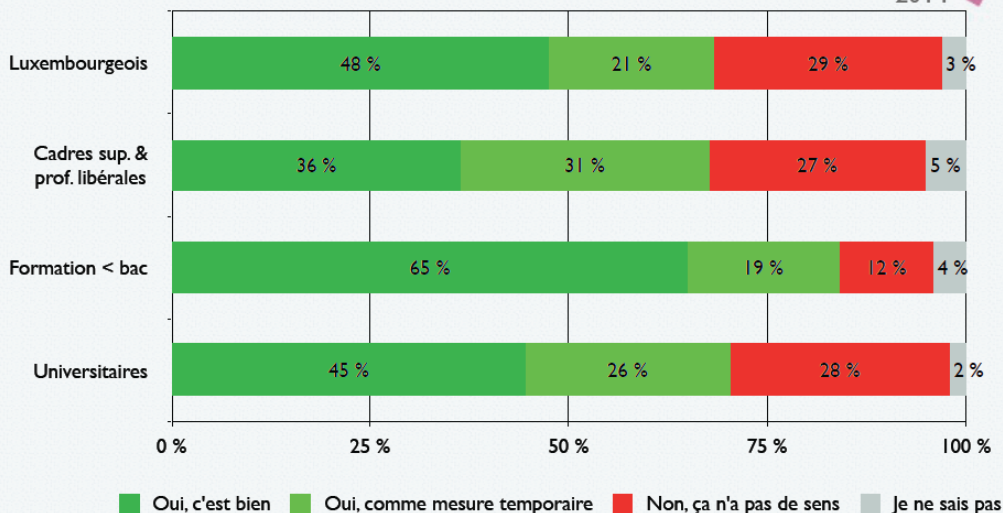
Le résultat des personnes de nationalité luxembourgeoise est à nouveau très proche de celui de tous les résidents (69 % d'approbation au total, contre 29 % de rejet).

On arrive également à deux tiers d'approbation totale pour les cadres supérieurs et professions libérales.

Pour ce qui concerne le niveau d'études, le même phénomène que pour les quotas dans les Conseils d'administration se profile : l'approbation est plus massive (84 %) auprès des personnes à faible niveau d'étude qu'auprès des universitaires (71 %). Il est toutefois à retenir qu'une large majorité de toutes les catégories sociales approuve les quotas auprès de l'Etat.

Opinion sur la mise en place de quotas pour postes de décision auprès de l'Etat

2014



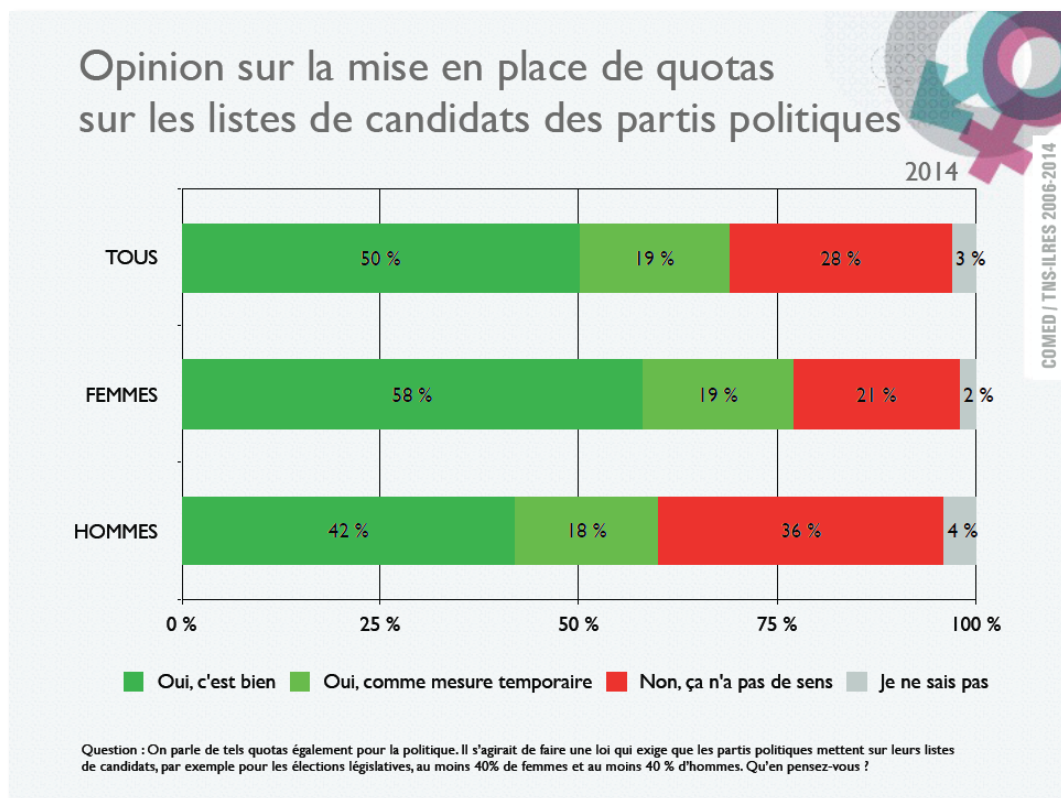
Question : Il est prévu que des quotas de 40 % soient introduits au Luxembourg tout d'abord au niveau de l'Etat. Cela veut dire que dans les ministères et administrations publiques, et également dans les entreprises qui appartiennent entièrement ou partiellement à l'Etat, il y ait au moins 40 % de femmes et au moins 40 % d'hommes sur les postes de décision. Qu'en pensez-vous ?

Les quotas pour les listes de candidats aux élections politiques

Les résultats sont assez similaires à la question relative à des quotas de 40 % qui seraient imposées aux partis politiques pour leurs listes de candidats se présentant aux élections.

Une personne sur deux (50 %) approuve cette idée sans conditions, et 19 % l'admettraient en plus comme mesure temporaire, ce qui revient donc à une approbation totale par 69 % des personnes interviewées. En revanche, 28 % des personnes ont un avis négatif par rapport aux quotas politiques.

Une fois de plus, l'approbation des quotas est plus élevée auprès des femmes (77 %) que des hommes (60 %).

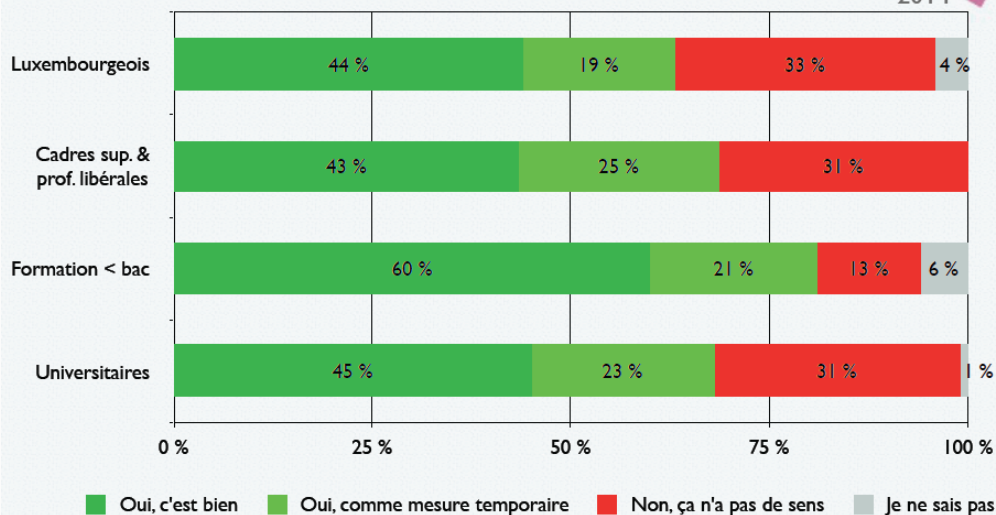


L'approbation des quotas politiques est un peu moins élevée auprès des personnes de nationalité luxembourgeoise, mais l'avis favorable par rapport à cette mesure reste tout de même largement prépondérant (63 % d'approbation totale). A noter cependant qu'un tiers des personnes s'opposent à cette mesure.

Une fois de plus, l'approbation des quotas est plus marquée auprès des personnes à faible niveau d'éducation (81 % au total) qu'auprès des universitaires (68 %).

Opinion sur la mise en place de quotas sur les listes de candidats des partis politiques

2014



COMED / TNS-ILRES 2006-2014

Question : On parle de tels quotas également pour la politique. Il s'agirait de faire une loi qui exige que les partis politiques mettent sur leurs listes de candidats, par exemple pour les élections législatives, au moins 40% de femmes et au moins 40 % d'hommes. Qu'en pensez-vous ?

A retenir

Il est à constater que l'introduction de quotas de 40 % dans les trois domaines – Conseils d'administration d'entreprises cotées en bourse, postes de décision auprès de l'Etat et listes électorales – trouve l'approbation d'une large majorité de la population respectivement du corps électoral, surtout si les quotas sont considérés comme une mesure temporaire.

L'opposition par rapport aux quotas n'excède pas le tiers des personnes interrogées. Elle est plus marquée auprès des personnes à formation universitaire qu'auprès de ceux qui disposent d'un niveau de formation plus bas.

RESUME : les principaux résultats

1.

L'égalité des chances est et reste un sujet marginal dans la discussion publique et politique. Le ministère de l'Égalité des chances, sa ministre et ses activités ne sont que peu connus par le grand public.

Les sujets qui ont été mis en avant au niveau médiatique les dernières années – l'égalité des salaires, la violence domestique et l'accès à la prise de décision (respectivement l'introduction de quotas) – sont ceux qui sont attribués le plus souvent au ministère.

2.

Une large majorité des gens constate que des choses doivent encore être améliorées en ce qui concerne l'égalité hommes/femmes. Seules les jeunes (15 à 24 ans) estiment majoritairement que l'égalité est une réalité, sans que l'étude permette de dire si ces réponses émanent d'un réel sentiment d'égalité ou simplement de la naïveté et du manque d'expérience.

Seul le cadre légal et la situation dans les écoles sont jugées comme égalitaires par les trois quarts des personnes ; dans tous les autres domaines (salaires, accès aux postes de décision, mandats politiques, conciliation de vie privée et vie professionnelle), on voit les inégalités – principalement au désavantage des femmes – persister de manière plus ou moins prononcée. Seul dans le domaine de l'accès aux postes de décision, les perceptions évoluent sensiblement vers un plus d'égalité.

L'Etat respectivement le Gouvernement est perçu comme celui qui doit agir en premier lieu pour éliminer les inégalités. Néanmoins plus des trois quarts admettent que d'autres acteurs publics (communes, entreprises, écoles, médias, syndicats, UE) devraient également agir pour arriver à plus d'égalité dans la société.

3.

Presque une femme sur quatre (et seulement un homme sur 16) se sent personnellement désavantagée de par son sexe. Deux tiers des femmes et des hommes indiquent cependant ne pas avoir d'avantages ou de désavantages à cause de leur sexe. Les femmes se sentent désavantagées principalement au niveau professionnel, alors la situation dans laquelle les hommes se sentent le plus désavantagés est le divorce.

La répartition des rôles au sein des ménages continue à évoluer vers un meilleur partage des travaux domestiques, et cela aussi bien de la vue des femmes que des hommes.

4.

Les écoles continuent à être perçues comme le plus grand « driver » d'égalité. Une majorité des gens estiment que les jeunes y apprennent la vie dans l'égalité.

Pour ce qui concerne la transmission des rôles dans les familles, les avis sont partagés.

Les médias et les publicités sont perçus clairement comme mettant en avant les rôles traditionnels, accentuant ainsi les stéréotypes du genre et constituant un frein pour l'égalité.

5.

Les mentalités par rapport à l'égalité sont en train de changer, même si cela ne se fait que lentement. Plus on est jeune, plus on s'exprime généralement en faveur de l'égalité. Mais les différences entre les générations sont en train de s'effondrer, grâce aux changements d'opinion qui se font auprès des personnes plus âgées.

6.

L'introduction de quotas de 40 % dans les trois domaines – Conseils d'administration d'entreprises cotées en bourse, postes de décision auprès de l'Etat et listes électorales – trouve l'approbation d'une large majorité de la population respectivement du corps électoral, surtout si les quotas sont considérés comme une mesure temporaire.

L'opposition par rapport aux quotas n'excède pas le tiers des personnes interrogées. Elle est plus marquée auprès des personnes à formation universitaire qu'auprès de ceux qui disposent d'un niveau de formation plus bas.